

Rédaction et administration: Imprimerie Bechtel SA Bellevue 4 2608 Courtelary
032 944 17 56 032 944 18 18 info@bechtel-imprimerie.ch
Tarif des annonces sur demande Abonnement annuel: Fr. 98.-
Contient la **Feuille officielle d'avis du district de Courtelary**



Feuille d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'informations

Officiel pour les communes de Sonceboz-Sombeval, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

MIA, un lieu pour les migrants, mais également pour tous les autres!

En sus d'une soirée porte ouverte, vendredi prochain, MIA marque la rentrée par une nouvelle offre, un accueil parent-enfant qui s'adresse à tous, d'ici ou d'ailleurs, dans un esprit de rencontre, d'échange, de dialogue intergénérationnel.

Créée voici un peu plus d'une année, l'Association MIA (pour Maison d'ici et d'ailleurs) a bouclé cet été un premier exercice complet, lequel confirme non seulement le besoin auquel elle répond, mais également le développement auquel elle est promise.

Aux migrants de toute la région, sans distinction d'âge ni de sexe, mais avec un répondant exclusivement féminin jusqu'ici, elle propose des activités susceptibles de favoriser leur intégration. Avec tout ce que cela implique d'enrichissement pour la population indigène aussi.

Un nouveau toit

Préalablement active sous deux toits différents et provisoires, MIA a pris possession en mai dernier de ses nouveaux locaux, sis rue de la Chapelle 2, dont le rafraîchissement et l'aménagement s'achèvent ces jours. Elle loue là un plain-pied relativement vaste et lumineux, bien adapté à ses activités actuelles et à venir. En le visitant, à l'occasion de la toute prochaine porte ouverte, on découvrira également le vif intérêt de l'offre proposée par l'association.

Deux salles permettent de dispenser en parallèle les cours de français de niveaux différents que fréquentent actuellement une quinzaine de femmes migrantes. La preuve, s'il la fallait, que l'offre de cours en journée, avec garde des enfants, était absolument indispensable à l'intégration des mères!



Deux cours de français, de niveaux différents, sont dispensés par MIA.

Précisons que ces cours représentent les seules activités payantes proposées par MIA (50 francs par semestre); les intéressés s'inscrivent sur place, en tous temps. L'enseignement, oral et écrit, y est orienté sur la vie quotidienne et sociale.

Cherche bénévoles

La garderie, accueillante, fonctionne tout à côté et donc en parallèle des cours de langue dispensés les mercredi et jeudi matins. Une demi-dizaine de bambins fréquentent cette garderie, qui s'adresse exclusivement aux enfants d'âge préscolaire rappelons-le. Avec la nouvelle offre du mardi (voir ci-contre), MIA cherche d'ailleurs un ou l'autre nouveau bénévole intéressé à s'occuper de ces petits; aucune formation ni autre capacité particulière n'est requise, si ce n'est l'amour des enfants bien entendu.

Tous invités à Saint-Imier!

Dans l'immédiat, deux occasions se présentent, à tout un chacun, de Saint-Imier ou d'ailleurs dans la région, pour découvrir la Maison d'ici et d'ailleurs. A commencer par la soirée porte ouverte de vendredi prochain 18 août, dès 16h30. Dans les locaux de l'association sera servi ce soir-là à chacun le verre de l'amitié, ainsi qu'un apéritif original, concocté par les femmes migrantes qui fréquentent l'institution et qui se réjouissent de faire découvrir à la population des spécialités de leurs pays d'origine. Visite des lieux, rencontres, saveurs

d'ailleurs, tout sera réuni pour un moment de convivialité précieuse.

Par ailleurs, dès la rentrée scolaire de la semaine prochaine, une garderie sera ouverte à toute la population, le mardi de 8h30 à 11h. Un projet pilote d'accueil parent/enfant: tout bambin d'âge préscolaire, accompagné d'un adulte référent (parent, grand-parent, marraine ou autre), y est attendu gratuitement et sans inscription. L'occasion de jeux, échanges, et précieuses rencontres intergénérationnelles et interculturelles.

A ce stade, on soulignera que l'association a pu engager cet été Aurélie Juillerat, désormais responsable du site, qui occupe le seul emploi de l'institution, à un taux de 40%; toutes les autres tâches sont assumées bénévolement. La responsable s'active notamment dans les bureaux contigus à la garderie, bien équipés grâce en particulier à des dons appréciés, et qui sont complétés par des locaux de rangements et des sanitaires.

La rencontre, essentielle à l'intégration

Le mardi après-midi, MIA propose un café-rencontre fréquenté par une vingtaine de femmes migrantes, en compagnie de deux ou trois des vingt bénévoles engagés dans l'association. Un moment de discussion, parfois de sorties en groupe -une marche jusqu'à Chasseral par exemple-, qui

permet d'aborder de multiples questions pratiques ou culturelles. Les participantes s'y rendent avec leurs plus jeunes enfants, et à l'évidence, ce rendez-vous constitue pour certaines une occasion rare de quitter leur domicile.

Faute de parler français, notamment et en particulier, certaines femmes demeurent quasiment cloîtrées chez elles, parfois depuis une dizaine d'années. Avec MIA, elles découvrent une occasion de rencontre, de découverte et d'apprentissage divers, un chemin ouvert sur l'intégration. Un bienfait pour elles, certes, mais également pour leurs bambins et pour notre société en général, qui a tout à gagner de leur apport social, culturel, humain.

• **Porte ouverte le vendredi 18 août dès 16h30, rue de la Chapelle 2 (au Nord-Est de la place du 16-Mars) à Saint-Imier**



Une garderie est proposée pendant les cours de français, une autre le mardi matin, à l'attention de toute la population préscolaire régionale.

SOMMAIRE

Perturbations routières

Le Chemin des Combes en travaux à Tramelan

Venez vous informer!

Trois soirées publiques sur le projet de fusion du Vallon

De l'avenir d'une place

Saint-Imier informe sa population

Entre Suisse et Europe...

...le coup d'œil d'un historien passionnant

Nouvelle salle de consultation

Pour l'association régionale des diabétiques

Attention, chantier

Dans la forêt du Droit sur Saint-Imier

Eh bien chantez, maintenant

Avec Tram'La Sol dès jeudi prochain

Beau temps pour la CEC

Clientis CEC annonce de bons résultats au 1^{er} semestre

Un match, un événement

Le 20 septembre à la patinoire d'Erguël

A chacun son temps

Apprenez à faire battre le cœur d'une montre

Une association, une!

Pour les séniors, elle se lance jeudi prochain

On pense à ralentir

A Cortébert, une pétition pour le 30 km/h

Pro Senectute centenaire

Pour l'occasion, trois portraits de responsables

De l'eau, encore de l'eau...

Sous les averses, une 1^{re} pierre aux Philosophes

Place rouge d'irrespect

Des dégâts sur un terrain de sport de Cortébert

Que de souvenirs...

Une enseignante retraitée fêtée par ses premiers élèves

Tout de bleu

Retour au régime normal de parcage imérien

On vide ses armoires...

...et son grenier avec CormoAtlas le 20 août

Tout se vole

A Courtelary, même les arbustes se déroberont



Ebauches Micromécanique Precitrame SA

Située à 25 minutes de Bienne et de la Chaux-de-Fonds, notre entreprise, spécialisée dans la fabrication de composants horlogers et partenaires des leaders mondiaux de l'horlogerie, souhaite engager de suite ou à convenir un/une :

ACHETEUR JUNIOR (H/F)

Tâches principales

- Réaliser les achats en fonction des besoins des différents départements
- Optimiser les achats en termes de coûts, de délais, de qualité et de quantité
- Assurer le suivi des commandes de sous-traitance sur nos produits, en termes de coûts et de délais
- Négocier avec les fournisseurs et veiller au respect des clauses contractuelles

Votre profil

- Formation technique supérieure
- Une à deux années d'expérience en tant qu'acheteur dans un domaine industriel
- Esprit de négociation, force de persuasion, excellentes capacités d'organisation, rigoureux et méthodique
- Maîtrise de l'allemand ou de l'anglais serait un atout
- Aisance en informatique

Nos prestations

- Salaire évolutif correspondant à vos aptitudes
- Cadre de travail moderne et dynamique
- Conditions sociales étendues

N'hésitez pas à nous envoyer votre curriculum vitae ainsi que vos copies de diplômes et de certificats, à l'attention des ressources humaines. Nous nous réjouissons de recevoir votre candidature que nous traiterons en toute confidentialité.

EMP

Ebauches Micromécanique Precitrame SA
Combe-Aubert 3, 2720 Tramelan, Suisse
T. +41 (0)32 486 96 10 F. +41 (0)32 486 96 11
contact-rh@emp.ch www.emp.ch



Dimanche 13 août 2017

FÊTE DE LUTTE

Lutteurs du canton et invités LU, NE, AR

Début des luttes: 8 h 30

Animation folklorique

Restauration • Cantine • Tombola

Club de lutte Péry et fam. Christelle et Denis Lchot-Bürgi

Particulier Suisse cherche pour achat: **immeubles/maisons de 1 à 10 appartements ou maison individuelles**

Aussi en mauvais état ou à rénover. Etudie toutes propositions. Région Bienne/Jura Bernois/Seeland. cristal52@gmx.ch ou tél. 032 341 00 78

A LOUER À CORGEMONT

Appartement de 5½ pièces

aménagé selon confort moderne grand salon avec cheminée, cuisine ouverte, chambres, 2 salles de bains, + WC séparé, mezzanine, ascenseur

Loyer 1350.- + charges
Parking privé couvert: 100.- la place

Libre dès le 1^{er} septembre

rens. et visites 079 352 61 25



ACCUEIL DE JOUR FOYER DE JOUR

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:

- Des jeux de société
- De la gymnastique douce
- Des activités à l'extérieur
- Concert et spectacle
- Du repos
- Des repas de qualité
- Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, ACCUEIL DE JOUR
RUE DES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
T 032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

BAUX À LOYER

en vente à

l'Imprimerie Bechtel Courtelary

A VENDRE SMART

2001, expertisée, 62 000 km, bleu métallisé, parfait état, + 4 roues neige.

Prix à discuter. Tél. 032 914 55 64 le soir.

bpa auto-école

Biland Pierre-Alain Dr-Schwab 3 – Saint-Imier

Cours de sensibilisation Auto – Moto

4 soirs de 19h30 à 21h30

- **Mardis 15 août et 22 août**
- **Jeudis 17 août et 24 août**

Inscrivez-vous dès maintenant!

Renseignements et inscriptions: Tél. 079 651 47 33



Ebauches Micromécanique Precitrame SA

Située à 25 minutes de Bienne et de la Chaux-de-Fonds, notre entreprise, spécialisée dans la fabrication de composants horlogers et partenaires des leaders mondiaux de l'horlogerie, souhaite engager de suite ou à convenir un/une :

INGÉNIEUR DE VENTE (H/F)

Tâches principales

- Analyser les marchés actuels
- Rechercher de nouvelles opportunités et de nouveaux clients
- Développer les canaux de vente et les outils promotionnels
- Réaliser les activités de vente et de promotion sur le terrain
- Assurer le suivi des nouveaux clients
- Collaborer à l'élaboration des offres

Votre profil

- Diplôme d'ingénieur en microtechnique
- Formation reconnue en marketing et en vente
- Expérience confirmée dans le domaine de la vente
- Personnalité innovante et entreprenante, avec un excellent sens de la communication
- Connaissances des marchés de l'automobile ou du médical
- Maîtrise de l'allemand et de l'anglais
- Aisance en informatique

Nos prestations

- Salaire évolutif correspondant à vos aptitudes
- Cadre de travail moderne et dynamique
- Conditions sociales étendues

N'hésitez pas à nous envoyer votre curriculum vitae ainsi que vos copies de diplômes et de certificats, à l'attention des ressources humaines. Nous nous réjouissons de recevoir votre candidature que nous traiterons en toute confidentialité.

EMP

Ebauches Micromécanique Precitrame SA
Combe-Aubert 3, 2720 Tramelan, Suisse
T. +41 (0)32 486 96 10 F. +41 (0)32 486 96 11
contact-rh@emp.ch www.emp.ch



TRAMELAN

Ve 11.8, 18h; ma 15, 20h30

A voix haute –

La force de la parole

de Stéphane de Freitas et Ladj Ly - 6 ans (sugg. 9)

Ve 11.8, 20h30 (2D); sa 12, 21h; dimanche 14, 17h (2D)

La planète des singes: **suprémie 3D**

de Matt Reeves - 12 ans (sugg. 14)

Sa 12.8, 15h; di 13, 10h (2D)

Cars 3D

de Brian Fee - dès 6 ans

reprise

Sa 12.8, 18h

Valérian et la cité des mille planètes

de Luc Besson - 12 ans

reprise

Di 13.8, 20h30

Estiu 93

de Carla Simon Pipo - 6 ans

reprise

Lu 14.8, 20h30

On the Milky Road

de et avec Emir Kusturica - 16 ans

reprise

Me 16.8, 20h

Atomic Blonde

de David Leitch - 16 ans

en première

Je 17.8, 20h

Lola Pater

de Nadir Moknèche - 16 ans

TAVANNES

Vacances et reprise le 23 août avec Cars 3 et Valérian et la cité des mille planètes!

Délai de réception

des textes et des annonces:

le mercredi à 9 heures

Rubriques sportives:

lundi soir

SOCIÉTÉ DES PÊCHEURS SAINT-IMIER ET ENVIRONS
CORMORET
Dimanche 20 août 2017

Filets de perche

Cantine à l'abri, à côté de la cabane des pêcheurs au lieu-dit « Les Bains », dès 11 h et jusqu'en soirée

PS
Ruth Dreifuss

UDC

Anne-Caroline Graber

en débat sur la Prévoyance 2020

(votation du 24 septembre)

modératrice: Anabelle Bourquin journaliste

Saint-Imier, salle St-Georges,
Mardi 22 août à 19h30

Venez vous informer et poser vos questions

Organisation: Parti socialiste du Haut Vallon

Bravo à

Simon Egli

qui a obtenu son certificat de capacité de géomaticien et la maturité professionnelle. Nous sommes heureux de poursuivre notre collaboration avec Simon.

AESCHLIMANN & WAELTI Sàrl

Bureau d'ingénieurs EPF/SIA et de géomètres officiels
2610 Saint-Imier – 2603 Péry



MultiServices

Artisan dans tous les domaines

silvano.hanni@bluewin.ch

079 285 62 40

Pose de lampes -de prises -d'interrupteurs – transports divers à la déchetterie – retouches peinture – pelouses – aide pour vos déménagements – etc.



UP UNIVERSITÉ POPULAIRE JURASSIENNE Secrétariat central

Cours de langues

Dès le 28 août 2017

10 langues enseignées dans la région

UNIVERSITÉ POPULAIRE JURASSIENNE 60' / 40' BIBLIOBUS 2 0 1 7

Du niveau débutant au niveau avancé

Offre complète: www.upjurassienne.ch

Renseignements et inscriptions: en ligne ou par tél.: 032 492 29 29

UP Jurassienne 032 492 29 29 info@upjurassienne.ch

MUNICIPALITÉ DE CORTÉBERT
AVIS OFFICIELS**Gravillons**

Selon la météo des 15 prochains jours, des travaux de gravillonnage seront effectués à divers endroits du village et sur la charrière des Prés-de-Cortébert. Nous remercions d'ores et déjà les usagers des routes de leur compréhension pour les désagréments et leur prudence à l'abord des travaux.

Pétition 30 km/h

Une pétition munie de nombreuses signatures, dont beaucoup émanant de personnes n'habitant pas Cortébert, a été remise cet été au bureau municipal. Le texte demande que le Conseil municipal institue une zone 30 km/h dans toute la zone résidentielle du village

Place abimée le 31 juillet

Des personnes pas très attentives ont fêté la veille de la fête nationale aux abords de l'école et de la place de sport rouge. Malheureusement, beaucoup de déchets ont été abandonnés et la place rouge a été abîmée par des feux d'artifice. Le Conseil municipal regrette ces actes irréfléchis et poursuivra les auteurs s'ils sont identifiés. Un appel au respect des infrastructures publiques est lancé ici.



et en contrôle la mise en application régulièrement. Afin de préciser les intentions de cette démarche, le Conseil municipal va inviter le pétitionnaire qui a remis le texte afin de s'entretenir avec lui, ceci avant de décider de la suite à donner. Selon le règlement d'organisation, une réponse doit être donnée dans un délai d'un an.

Site Internet

Le nouveau site Internet de la commune est opérationnel depuis quelques semaines et mérite une petite visite. Le Conseil municipal remercie l'entreprise en charge de l'excellente et rapide mise en place, et le secrétariat communal pour son grand travail en la matière.

Fête nationale

La fête nationale a attiré beaucoup de monde au lieu-dit Les Queues pour le traditionnel grand feu, la grillade et le feu d'artifice. Le Conseil municipal remercie chaleureusement la société de tir, organisatrice de ce moment de convivialité apprécié et la mise en place du magnifique feu d'artifice préparé par Valéry Wirz. L'élan de générosité des sponsors et donateurs pour ce feu d'artifice a aussi réjoui l'exécutif qui remercie toutes les personnes qui ont participé à l'effort.

Entretien des haies

Quelques haies et arbres encombrant encore l'espace

public et les lampadaires dans le village. Les propriétaires ont été contactés par écrit, mais tous n'ont pas réagi. Un dernier appel est lancé afin que ces branches soient taillées, faute de quoi la Municipalité pourrait en ordonner la coupe aux frais du propriétaire concerné.

Crottins

Le Conseil municipal constate ces dernières semaines une augmentation importante des crottins de chevaux sur les routes et chemins du village.

Il appelle les personnes responsables à faire preuve de bonnes manières et de respect et à ramasser les traces laissées par les animaux. / cm

Vide-grenier: il reste encore quelques places!

Si vous êtes intéressés par un stand au vide-grenier de l'association CormoAtlas, profitez car il reste encore quelques places à prendre.

Le vide-grenier se déroulera dimanche 20 août prochain sur le préau de l'école de Cormoret (Cour à Moret) de 9h à 18h, il est gratuit et ouvert à tous les non-professionnels.

Les exposants qui feront de bonnes affaires auront la possibilité de verser une part de leur bénéfice à la société organisatrice.

Le bénéfice de la manifestation sera intégralement destiné à la deuxième phase de construction de l'internat du Moyen Atlas marocain. Rap-

pelons que la première phase de construction est terminée et a été inaugurée en septembre 2015.

Il est demandé aux exposants de s'équiper non seulement de leur table ou étal, mais également, dans la mesure du possible, d'un parasol ou autre protection contre le soleil (ou la pluie).

Une cantine proposera, cette année, spécialités marocaines, grillades, boissons et desserts. Pour peu que le soleil nous gratifie de ses rayons, l'ambiance sera, à n'en pas douter, particulièrement festive.

• **Dimanche 20 août, Cormoret, 9-18h. Inscr. jusqu'au 13 août: 032 944 13 19 ou ph.gafner@bluewin.ch**

**AGENDA****Jeudi 17 août**

- Renan, halle de gymnastique 20h, soirée d'information publique sur le projet de fusion des communes de La Ferrière à Courtelary, entrée libre à tous les habitants de ces communes

Vendredi 18 août

- Saint-Imier, rue de la Chapelle 2 (Nord-Est de la place du 16-Mars), porte ouverte de la Maison d'ici et d'ailleurs (association MIA), avec verre de l'amitié et apéritif de tous pays

Samedi 19 août

- Tramelan, Vivre l'horlogerie, info et inscr. sur www.vivre-horlogerie.ch

Dimanche 20 août

- Cormoret, 9 à 18h, vide-grenier de CormoAtlas, inscr. jusqu'au 13 août à ph.gafner@bluewin.ch

Mardi 22 août

- Saint-Imier, salle Saint-Georges 19h30, débat contradictoire sur la Prévoyance 2020, entre Ruth Dreyfuss et Anne-Caroline Graber, entrée libre

Mercredi 23 août

- Les Savagnières 14h15, sortie d'observation des marmottes, inscr. 032 494 53 43 ou info@jurabernois.ch

Jeudi 24 août

- Les Savagnières 14h15, sortie d'observation des chamois, inscr. 032 494 53 43 ou info@jurabernois.ch

- Saint-Imier, salle de spectacles 20h, soirée d'information publique sur le projet de fusion des communes de La Ferrière à Courtelary, entrée libre à tous les habitants de ces communes

Vendredi 25 août

- Courtelary, Village en fête

Samedi 26 août

- Courtelary, Village en fête

Mercredi 30 août

- Tramelan, CIP 19h30, conférence par Alain-Jacques Tornare-Czouz, 500 ans d'amitiés franco-suisse: de Marignan à Matignon

Jeudi 31 août

- Tramelan, temple 20h, l'orchestre du Festival du Jura dans des œuvres de Mozart et Haydn, avec Brigitte Meyer au piano, 50.-/40.-, location Fondation Medhop Porrentruy, 032 465 81 50, festival-dujura.ch

- Cormoret, salle polyvalente 20h, soirée d'information publique sur le projet de fusion des communes de La Ferrière à Courtelary, entrée libre à tous les habitants de ces communes

Jeudi 28 septembre

- Saint-Imier, Salle de spectacles 20h, dans le cadre du 40^e Festival du Jura, Orchestre symphonique de Bienne Soleure et Renaud Capuçon au violon, œuvres de Mendelssohn et Mozart, location au CCL imérien 032 941 44 30

Lettre de «remerciement»...

J'ai planté les 9 palmiers devant ma maison, voici 8 ans, je les ai choyés et cajolés. En été, ils sont dehors, en hiver dans mon atelier. Dans la nuit du samedi 8 juillet, un voleur est venu et a emporté les palmiers placés devant la porte d'entrée.

Sans vergogne, vous avez subtilisé ce que quelqu'un a bichonné pendant 8 ans. Vous avez commis une sorte de kidnapping, en tout cas un acte criminel.

Au cas où les deux palmiers vous déprimeraient, n'hésitez pas à les ramener devant ma

porte d'entrée. Les sous-pots vous attendent. / Hans-Jörg Moning

**SKI-CLUB
COURTELARY****Gardiennage**

Ce week-end, le gardiennage est assuré par Nicole Mermod et Philippe Vuillaume qui se feront un plaisir d'accueillir tous les promeneurs de passage désireux de se désaltérer.

MUNICIPALITÉ DE COURTELARY
AVIS OFFICIELS**Taxe des chiens 2017**

Les propriétaires de chiens sont avisés que les médailles 2017 sont disponibles dès à présent auprès de l'administration communale, ouverte tous les matins et les jeudis après-midi de 16h30 à 18h.

En conséquence, les propriétaires de chiens sont invités à régler la taxe annuelle de 50 francs jusqu'au 31 août 2017. Après ce délai, il sera perçu une amende de 15.-

Lors du paiement de la taxe pour chiens, il n'est plus nécessaire de présenter l'ancienne attestation certifiant l'exécution de la vaccination préventive contre la rage.

Nous rappelons que tout nouveau chien doit impérativement être annoncé au bureau de la police locale et que la taxe est due dès l'âge de trois mois atteint avant le 31 août. / police locale

PRO SENECTUTE**Parcours pédestre prévôtois**

Jeudi 17 août, rdv. 13h30 à la gare de Moutier (devant le kiosque). Temps de marche: env. 3h30. Dénivellation: 412 m. Rens. au 032 886 83 80.

Le chemin de l'eau potable

Mercredi 23 août, découvrez comment l'eau potable arrive dans votre robinet. Cette visite se déroule dans le réservoir de Granges où vous pourrez admirer le bleu profond de l'eau venue de captages de sources ou de l'écoulement des eaux souterraines et apprendre

comment se déroule l'approvisionnement en eau potable. Faits passionnants et dégustation d'eau vous attendent. Visite guidée de 14h45 à 16h. Prévoir des habits chauds (15°). Inscription jusqu'au 14 août au 032 886 83 80.

Danse jazz à Péry

Du 21 août au 25 septembre, un cours pour découvrir des chorégraphies combinant des pas de danse jazz / moderne à des mouvements de jazzgym. Le cours se terminera par quelques exercices de stretching. Horaire: lundi de 17h à 18h. Inscription jusqu'au 14 août au 032 886 83 80.

Compte privé25
«De formidables atouts»

Cadeau attractif à l'ouverture

Nous sommes à votre service!
Le programme complet pour tous jusqu'à 25 ans.

PAROISSES

Paroisse réformée
de Renan

Dimanche 13 août: 10h, Saint-Imier, culte.

Judi 17 août: 20h, Conseil de paroisse, Ancre.

Infos: Serge Médebielle, pasteur, 032 963 11 27, 079 414 03 60; vice-présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38

Paroisse réformée
de Sonvilier

Dimanche 13 août: 10h, Saint-Imier, collégiale, culte d'été. Officiant: Philippe Nussbaum.

Infos: Corinne Baumann, pasteure, 079 793 39 20. corinne.charlotte.baumann@hispeed.ch. Présidente et service de taxi: Beatrix Ogi, 079 725 15 41. Services funèbres: 0800 225 500

Paroisse réformée
de La Ferrière

Dimanche 13 août: 10h, Saint-Imier, culte.

Infos: Serge Médebielle, pasteur, 032 963 11 27, 079 414 03 60; présidente et service auto: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81

Paroisse réformée
de Saint-Imier

Dimanche 13 août: 10h, culte en demi-région à la collégiale. Officiant: Ph. Nussbaum. Offrande: Terre Nouvelle.

Transport aux cultes: s'inscrire la semaine précédant le culte au 032 941 37 58 en matinée.

Mardi 15 août: 14h30 à 17h30, après-midi récréatif des aînés, cure.

Samedi 26 et dimanche 27 août: Hé! Sens!, voir encadré.

Dimanche 10 septembre: 10h30 - 16h30, Berne, fête des églises réformées Berne-Jura-Soleure. Toutes nos paroisses participeront à cette journée (culte à 10h30 à l'église francophone). Un transport sera organisé dans le valon. Merci aux intéressés de le signaler au 032 941 37 58.

Permanence téléphonique pour les services funèbres: 0800 22 55 00.

Infos: www.eglise-protestante.ch ou www.eglise-reformee-st-imier.ch paroisse-st-imier@hispeed.ch

Eglise évangélique méthodiste
Béthanie Saint-Imier

Fourchaux 36

Dimanche 13 août: 9h30, culte avec sainte cène. Garderie et école du dimanche.

Mardi 15 août: 20h, chorale.

Infos: Th. Paka, 032 941 49 67.

Paroisse catholique romaine
du Vallon de Saint-Imier

Vendredi 11 août: Mouvement chrétien des retraités, 11h, pique-nique à Mont-Soleil, au Chalet des Amis de la nature.

Horaires liturgiques: Samedi 12 août, 18h, à Corgémont. Dimanche 13 août, 10h, à Saint-Imier. Mardi 15 août, 19h, à Saint-Imier - Fête de l'Assomption.

Infos: www.cathberne.ch / saintimier

Témoins de Jéhovah

Rue du Vallon 28 - Saint-Imier

Horaires des cultes: mardi 19h15; samedi 17h.

Eglise évangélique mennonite
du Sonnenberg

Dimanche 13 août: 10h, Le Jean Guy, culte des familles avec bénédiction des écoliers, avec Band et dîner en commun. Garderie.

Mercredi 16 août: rue des Prés, 8h, marcher, méditer, prier. 13h30, moment de prière et de silence.

Judi 17 août: rue des Prés, 9h15, Kangourou, rencontre. 18h, Passerelle, rencontre pour ados.

Infos: mmummel@bluewin.ch www.menno-sonnenberg.ch

Eglise évangélique mennonite
du Vallon de Saint-Imier à Cormoret

Dimanche 13 août: 10h culte de partage.

Mercredi 16 août: 20h, Comm'un accord.

Infos: R. Geiser, 078 652 64 04 www.eemvs.ch

RÉCLAME

F. VORPE
Pompes funèbres
Chambres mortuaires
24 / 24 h
Permanence 079 250 39 04

Paroisses réformées de l'Erguël:
Hé! Sens! à la collégiale

Samedi 26 août: Marche de l'espérance de La Ferrière à Saint-Imier, départ en bus à 9h30 devant la collégiale. Info et inscr: 079 311 17 15. 19h, à la cure: documentaire Saint-Jacques de Compostelle, chemin d'espérance.

Dimanche 27 août: dès 9h, accueil café et tresse à la collégiale. 10h, culte, apéritif, puis repas offert, pour

lequel nous vous remercions de vous inscrire au 032 941 37 58, d'ici au 21 août. Collecte: cible missionnaire. L'après-midi, divers ateliers seront proposés, suivis d'un concert de chants à 15h, et de la plantation d'un pommier.

Cordiale invitation à cette journée, qui remplace cette année notre brunch traditionnel!

Paroisse réformée
de Courtelary-Cormoret

Dimanche 13 août: 9h45, culte à la chapelle. Baptême. Collecte: PPP.

Infos: Président de paroisse: Philippe Hauri, 032 944 16 81, philippe.hauri@bluewin.ch. Pasteur: J.-P. Méritat, 032 944 11 63, jphmeritat@bluewin.ch. Secrétariat: A. Stieger, 032 944 11 07, annelise.stieger@bluewin.ch. www.eglise-protestante.ch

Paroisse réformée
de Corgémont-Cortébert

Dimanche 13 août: 9h45, culte à la chapelle de Cormoret animé par Jean-Philippe Méritat.

Prière œcuménique: reprise le 16 août à 19h15. Ce moment de partage de silence et d'oraison, dans l'esprit de Taizé, est ouverte à tous.

Infos: 079 823 75 84, david.giauque@montoz.ch. Paroisse: 032 489 17 08. Conseil: Christine Brechbühler 079 565 93 66. Rés. de la salle de paroisse: E. Hohemuth, 032 963 11 89, 4 h o h e r m u t h @ b l u e w i n . c h . www.eglise-protestante.ch Services funèbres: permanence au 0800 225 500.

Paroisse réformée
de Villeret

Dimanche 13 août: 9h45, culte à Cormoret, culte ordinaire.

Prière matinale: en partie silencieuse, tous les mardis de 6h30 à 7h à l'église.

Infos: Secrétariat ouvert le mardi de 8h30 à 11h30, téléphone 032 941 14 58, paroisse.villeret@gmail.com. Vous pouvez également consulter le site www.eglise-protestante.ch sous «Villeret». Le pasteur est de permanence au bureau les mardis matins, il est atteignable tous les jours au 079 289 95 06 Services funèbres et urgences: 0800 225 500.

Eglise évangélique
du Pierre-Pertuis

Pierre-Pertuis 2, Sonceboz

Dimanche 13 août: 9h30, culte et témoignage de Madagascar par Fabien et Cosette Bourgeois, école du dimanche.

Mardi 15 août: 20h, cellule de maison.

Paroisse réformée
de Sonceboz-Sombeval

Dimanche 13 août: 9h45, culte en demi-région à Cormoret. Taxi: Jean Francis Renggli, tél. 032 489 26 56/032 322 32 42.

Catéchisme réformé cycles I, II et III: les parents des enfants de 3H-11H de Sonceboz-Sombeval qui n'auraient pas reçu la lettre d'inscription pour l'année scolaire 2017-2018 sont priés d'en informer le pasteur Riesen, 076 36 53 26, richardriesen@sunrise.ch

Téléphone de piquet de l'Erguël: 0800 225 500

Infos: Pasteur Richard Riesen, tél. 076 536 53 26, richardriesen@sunrise.ch. Pasteure Laure Devaux Allison, tél. 076 438 02 09 laure.devaux@unephoto.ch. www.eglise-protestante.ch / sonceboz

Eglise baptiste Oratoire

Rue A. Gobat 9, Tramelan

Dimanche 13 août: 9h30, culte avec Marc Schöni, garderie.

Mercredi 16 août: 20h, étude biblique avec Daniel Molla.

Infos: www.oratoiretramelan.ch 032 487 43 88 ou 032 487 31 40.

Paroisse réformée
de Tramelan

Dimanche 13 août: 9h30, église, culte avec sainte cène; pasteur C. Catafamo. Collecte: Théâtre de la Marelle. Taxi: prière de s'annoncer jusqu'au jour précédent à 12h au plus tard au 032 487 60 66.

Infos: www.par8.ch Services funèbres: permanence au 0848 778 888.

Eglise évangélique du Figuier

Grand-Rue 116, Tramelan

Dimanche 13 août: 9h30, culte avec Charles-André Geiser.

Mercredi 16 août: 12h15, prière.

Judi 17 août: 6h, forum des hommes.

Infos: eric.germain@lafree.ch 032 487 32 17.

Paroisse catholique
de Tramelan

Samedi 12 août: 17h30, messe pour Bruno Haefeli.

Infos: Le secrétariat est ouvert le lundi de 8 à 12h et le mercredi de 13 à 17h. www.cathberne.ch / tramelan

Stiftung für die Pastoration der
deutschsprachigen Reformierten

Am 13.8.: um 14 Uhr, Gottesdienst, Cortébertmatten mit PfarrerIn Christina Meili und dem Jodlerclub Gernsflueh Péry-La Heutte.

Pfarramt: Pfarrehepaar Christina und Stefan Meili, Tel. Nr. 079 363 97 16

Communauté anabaptiste
(mennonite)

La Chau-d'Abel

Sonntag 13. August: 10.00, Gottesdienst mit Christian Eisinger.

Armée du Salut

Grand-Rue 58, Tramelan

Dimanche 13 août: 9h45, culte, école du dimanche et garderie

Lundi 14 août: 14h, Méli-Mélo, accueil et animation réfugiés

Mardi 15 août: 10h, prière

Mercredi 16 août: 17h, danse

Judi 17 août: 9h30, Babysong

Infos: P. & M. Donzé, 032 487 44 37 www.ads-tramelan.ch

AVIS MORTUAIRE



Le Hockey-Club Saint-Imier et sa section Vétérans ont appris avec une grande tristesse le décès de

Monsieur
Jean-Jacques Schwab

dit Crebou

ancien président de notre section Vétérans et grand ami du club.

Nous garderons de Crebou l'image d'un ami dévoué et d'un supporter de toujours.

Jean-Jacques, tu vas nous manquer.

A son épouse, à sa famille, à ses proches, va toute notre sympathie chargée d'émotion.

Saint-Imier août 2017

AVIS MORTUAIRE

La commission d'école et le corps enseignant de l'école secondaire de Saint-Imier ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Juliane Boinay

maman de Pierre Boinay et belle-maman de Delphine Gossin Boinay, enseignants dans notre école.

Nous présentons toute notre sympathie à nos collègues Pierre et Delphine ainsi qu'à leur famille.

Humble et simple fut ta vie,
Fidèle et ferme fut ta main.
Puisse Dieu te donner le repos et la paix
Dans son royaume éternel.



C'est avec une grande tristesse que nous faisons part du décès de

Madame Juliane Boinay

née Monnat

notre très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie qui s'est endormie paisiblement dans sa 76^e année, entourée de sa famille et reconfortée par l'onction des malades. Qu'elle trouve auprès de Dieu la paix et la joie.

Son époux: Gabriel Boinay à Villeret
Ses enfants: Etienne et Anne Boinay-Riard à Lully/ FR
Pierre et Delphine Boinay-Gossin à Villeret

Ses petits-enfants: Guillaume, Clarence, Benjamin
Sa sœur et ses frères: Evelynne Mettraux-Monnat à Echallens et sa famille
Alphonse et Cécile Monnat à Porrentruy et leur famille

Roger et Sylviane Monnat à Porrentruy et leur famille
Son filleul: Xavier Monnat

Ses beaux-frères, ses belles-sœurs et leurs familles

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

La messe d'adieu a été célébrée en l'église de Saint-Imier, suivie de l'ensevelissement au cimetière de Porrentruy.

Un merci particulier est adressé au personnel de l'hôpital de Saint-Imier pour sa gentillesse.

En lieu et place de fleurs, un don peut être versé en sa mémoire à la Fondation «FRAGILE Jura», route de Soultce 36, 2853 Courfaivre, CCP 25-13553-8

Adresse de la famille: Gabriel Boinay
Rue de la Gare 24
2613 Villeret.

Villeret, le 7 août 2017.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS MORTUAIRE

Là où l'on est, être présent à cent pour cent.
Mon «faire» consistera à «être».

Etty Hillesum

Ses nièces
et neveux:

Lise-Marie Blatter, Christiane Canavesi-Eggimann, Pierre Eggimann, Jean-François Hadorn, Micheline Grüter

ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Gaston Eggimann

qui s'en est allé dans sa 96^e année.

Selon les souhaits de Gaston, la cérémonie a eu lieu à Saint-Imier, le 27 juillet 2017, dans la stricte intimité de la famille.

Adresse de la famille: Pierre Eggimann
rue du Soleil 3a
2610 Saint-Imier

Vous pouvez honorer la mémoire de Gaston par vos dons en faveur de La Roseraie à Saint-Imier, au CCP 23-1789-3

Cet avis tient lieu de faire-part

Pharmacies de garde

SAINT-IMIÉ

Samedi 12 août
13h30 - 16h00 / 19h00 - 19h30

Dimanche 13 août
11h00 - 12h00 / 19h00 - 19h30

PHARMACIE AMAVITA - PILLLOUD
Tél. 032 941 21 94

TRAMELAN

du vendredi 11 août à 18h30
au vendredi 18 août à 18h30

PHARMACIE AMAVITA
GALENCARE SA
Tél. 058 851 30 29

Dimanche et jours fériés:
11h00 - 12h00 / 19h15 - 19h30

Permanences des services funèbres

Vallon de St-Imier: 0800 225 500

Par8: 0848 778 888

Médecins de garde

Vallon de Saint-Imier

032 941 37 37
24 heures sur 24

Tramelan

0900 93 55 55

Tous les jours de 18 h à 8 h
Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés

Service d'urgence dentistes

032 466 34 34

Ambulance + Urgences

144

SASDOVAL
Aide et soins
à domicile du Vallon
de Saint-Imier

Rue des Jonchères 60, Saint-Imier

Tél. 032 941 31 33
Fax 032 941 31 35

Ouverture du secrétariat:
lundi à vendredi, 8 - 12 h et 14 - 17 h

SOS Alcohol
0848 805 005
TARIF APPEL LOCAL 24/24

Garage de service

032 489 28 28 ou 0800 140 140

Service d'assistance
en cas de surcharge
en agriculture (AUL)

Tél. 079 200 00 44

lundi au samedi de 8h - 20h

info@aul-be.ch



Un événement historique sur la glace d'Erguël

Le HCSI accueillera Fribourg-Gottéron le mercredi 20 septembre à 20h15 à la Patinoire d'Erguël dans le cadre d'un 16^e de finale historique à Saint-Imier.

L'affiche officielle est présentée par Jordan Zwahlen, junior formé au club, qui a fait son entrée dans le contingent de notre 1^{re} équipe il y a deux saisons mais qui est encore en âge junior. Avec Louis Meyer, qui a vécu sa première saison dans l'équipe fanion, ils prouvent que le HC St-Imier donne de l'intérêt aux joueurs locaux et régionaux afin de donner une identité à sa première équipe.

L'engouement pour le match de Coupe de Suisse contre Fribourg-Gottéron est déjà incroyable dans la région. Ce qui montre que nous sommes

bien dans un vallon de hockey sur glace. Notre espace VIP est déjà complet et ce presque dès la mise en ligne de la publicité de réservation.

Mais ne vous inquiétez pas, le comité des Bat's a tout prévu! Il y aura une grande tente installée sur le parking de la patinoire où vous trouverez un Espace Coupe Suisse pour vous restaurer avec d'excellentes raclettes, hot-dog et fondue. Au Chalet des Bat's vous trouverez nos traditionnels saucisses et hamburgers.

1500 personnes sont attendues, nous vous conseillons d'acquiescer un billet au plus vite auprès de Clientis CEC ou sur monbillet.ch

Nous ouvrirons à 18h les différents points de restauration pour vous permettre de venir tôt et profiter de vivre tranquillement l'événement!



Jordan Zwahlen, joueur des Sainti-Bats

Retraite bien méritée à l'école de Renan

Le mercredi 28 juin, les autorités communales, les employés communaux, la commission scolaire, le directeur et les enseignants de l'école enfantine et primaire de Renan, ainsi que tous les enfants de l'école, ont pris congé, lors d'une petite cérémonie, de Danie Perrinjaquet, enseignante depuis plus de 40 ans dans le village. A cette occasion, les enfants avaient préparé plusieurs chants de circonstance qu'ils ont entonnés avec enthousiasme sous la direction de Roland Krüttli.

Puis, quelle n'a pas été la surprise de M^{me} Perrinjaquet de voir entrer un à un dans la salle une partie des élèves de sa première volée de 1974.

À travers les différents discours, tous les intervenants ont souligné la qualité de l'enseigne-

ment, la fidélité, la dévotion pour son métier et le lien particulier que Danie Perrinjaquet a su tisser avec ses élèves et maintenir bien au-delà du cursus scolaire. C'est le cœur rempli d'émotions et les yeux brillants que tous les participants se sont regroupés autour d'un apéritif afin de lui souhaiter une agréable retraite bien méritée.

Merci à tous les enfants, les enseignants et au directeur Roland Krüttli pour ce beau moment de partage.

Le conseil communal tient encore à remercier chaleureusement Danie Perrinjaquet pour son engagement et sa fidélité envers notre village. Bonne route à vous et que vos passions vous emmènent sur de nouveaux et merveilleux chemins. / *Ginette Winkler*



M^{me} Perrinjaquet entourée d'une partie des élèves de sa première volée



Place du Marché: une séance d'information publique le 16 août

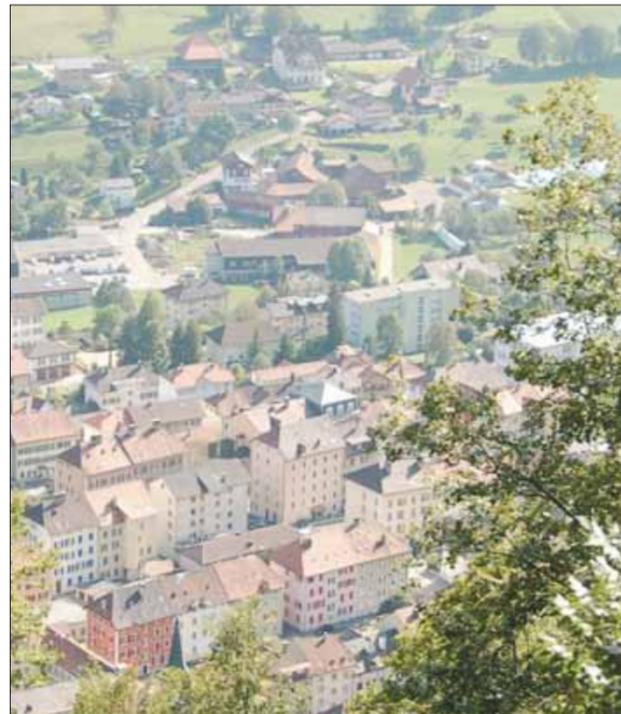
Réaménagée en 2012, la place du Marché, va vivre une nouvelle mue en 2018. Afin de présenter les grandes lignes de ce réaménagement et de partager sa vision des aménagements urbains, la Municipalité convie la population à une séance d'information le mercredi 16 août prochain.

L'aménagement actuel de la place du Marché est le fruit d'un concours remporté par le bureau RWB Jura SA en 2010. Le projet avait pour principale vocation de requalifier le centre de la localité, afin de créer un lieu convivial où tous les utilisateurs de l'espace public trouveraient leur place. Le plan de quartier a été adopté par le Conseil de ville en septembre 2011.

Les travaux proprement dits se sont déroulés dans le cadre du réaménagement de l'ensemble du centre de la localité. La mise à disposition de la nouvelle place est intervenue en 2012.

Vers un consensus

Même si le concept a été salué et récompensé pour son esprit, la qualité des espaces et la mise en valeur des bâtiments alentours, la nouvelle place du Marché a très vite suscité des critiques. Celles-ci portent sur l'essentiel sur un système de circulation moins pratique qu'auparavant, des conflits entre voitures et piétons (itinéraire scolaire) ou entre véhicules (sortie de stationnement,



priorités de droite, cisaillement des flux, etc.).

Afin de répondre à ces critiques, le Conseil municipal a chargé le Service urbanisme et mobilité de revoir les principes généraux d'aménagement sans remettre en cause son esprit. Appuyé par un architecte, le service en question a planché sur un nouveau concept qui, dans les premières consultations, semble obtenir le consensus.

Les grandes lignes du futur réaménagement de la place du

Marché seront présentées à la population mercredi 16 août prochain à 19 h, dans la grande salle du centre paroissial Saint-Georges (Rue Agassiz 19). Ce sera aussi l'occasion pour la Municipalité de partager sa vision des aménagements urbains. La séance se déroulera en présence des conseillers municipaux John Buchs et Michel Jeanneret, de Nicolas Vuilleumier, chef du Service urbanisme et mobilité, et de Jérôme Kernen, architecte mandaté pour le projet.

Pose de conduites d'eau dans la forêt du Droit

La réalisation du projet de nouvelle adduction d'eau pour Saint-Imier et le Syndicat pour l'alimentation des Franches-Montagnes en eau potable (SEF) va connaître une nouvelle étape. Deux conduites de liaison entre le nouveau réservoir des Philosophes, au-dessus de l'Hôpital du Jura bernois, et les réservoirs actuels de Saint-Imier s'approprient en effet à être installées.

La semaine prochaine, une entreprise spécialisée débutera les travaux de mise en place

des conduites par forage dirigé depuis la Cabane de Bûcherons en direction de l'ouest. D'une longueur de quelque 100 mètres, le tracé rejoindra le sentier de la Standard à l'ouest du funiculaire.

Durant le chantier qui s'étendra sur deux mois selon la planification qui a été établie, le sentier menant de la Cabane des Bûcherons à la Standard sera interdit aux piétons et aux cyclistes pour des raisons de sécurité. La place de pique-nique sera par contre accessible.



Projet de fusion: trois séances d'information

La fusion est dans l'air du temps! Mais bien au-delà d'une simple mode, il s'agit pour les communes de Courtelary à La Ferrière d'une opportunité de réfléchir conjointement à leur avenir et d'en définir ensemble les contours, afin de relever les importants défis qui les attendent.

Les citoyens des sept communes concernées sont appelés à se prononcer aux urnes, le 24 septembre 2017, sur la question suivante: *Acceptez-vous le principe que les Autorités communales préparent un contrat en vue de la fusion des communes de Cormoret, Courtelary, La Ferrière, Renan, Saint-Imier, Sonvilier et Ville-*

ret? Le résultat des urnes sera ainsi déterminant pour la suite

du processus de rapprochement et constituera une étape importante en direction de la fusion dont la nouvelle entité pourrait devenir la 16^e commune du canton et la 1^{re} du Jura bernois. Afin que chacun puisse se faire une opinion des enjeux mais également des risques et incertitudes liés à ce vote, le comité de pilotage rappelle à l'ensemble des populations des sept communes la tenue des trois séances d'information publiques ci-dessous.

- **Judi 17 août 20h, Halle de gymnastique de Renan**
- **Judi 24 août à 20h à la Salle de spectacles de Saint-Imier**
- **Judi 31 août à 20h à la Salle polyvalente de Cormoret**

Zone bleue, le retour

Automobilistes, attention! En zone bleue, le régime habituel est de retour. La trêve estivale d'un mois ayant pris fin, des contrôles sont possibles. Il s'agit dès lors d'apposer à nouveau le disque réglementaire derrière le pare-brise et de respecter le temps de parage prescrit. / *cm*

Nonagénaire

Le 20 juillet dernier, John Buchs, conseiller municipal, et Jacques Zumwald, pour le contrôle des habitants, se sont rendus à la rue du Soleil 34 pour célébrer le 90^e anniversaire de Marie-Blanche Cattin. Les représentants des autorités ont eu le plaisir de lui remettre la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires. / *cm*

La rentrée des classes

La rentrée des classes aura lieu lundi 14 août 2017.

Les élèves sont attendus selon l'horaire suivant:

- Ecole enfantine: à 8h45
 - Ecole primaire: à 8h15
 - Ecole secondaire: à 8h15.
- Matinée de 8h15 à 11h40 consacrée à l'organisation. Après-midi selon horaire distribué.

Bonne reprise!



Un jubilaire reconnaissant



Récemment, les Autorités communales se sont rendus chez Albin Schafer pour lui remettre une sympathique attention à l'occasion de ses 85 ans.

Pour ce jubilaire, tout a commencé un 1^{er} août 1932 à Fribourg. C'est là que M. Schafer suivra ses écoles et enchaînera par un emploi en usine. Il se souvient avoir gagné à l'époque un salaire de 200 francs par mois qu'il remettait à ses parents car ce mode de faire était normal. En janvier 1955, il unit sa destinée à Colette et le couple aura le bonheur d'élever 4 enfants. La famille viendra s'établir à Fontainemelon pour des raisons professionnelles, le couple ayant trouvé chacun un emploi aux établissements ETA, cette opportunité présentaient de nombreux avantages dont une crèche sur place. Ensemble, ils

ont apprécié les voyages avec la caravane et les animaux ont toujours fait partie de leur entourage. M. Schafer terminera sa carrière professionnelle en tant que cantonnier à l'Etat de Neuchâtel puis au moment de la retraite, il y a 20 ans, le couple décide de venir habiter à La Ferrière à proximité de son fils qui exploite une entreprise de voitures accidentées.

A ce jour, la famille compte 7 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants qui font le bonheur de Colette et Albin Schafer. Malgré une atteinte sérieuse de leur santé, tous deux s'aident mutuellement et se disent heureux de pouvoir rester dans leur maison entourés de leurs chiens.

Le Conseil communal réitère tous ses meilleurs vœux à M. Schafer et lui souhaite, ainsi qu'à son épouse, encore de nombreux moments paisibles à La Ferrière. / *jp*

EAUVallon, la solution à trois problèmes récurrents pour Saint-Imier et les Franches-Montagnes

Le projet EAUVallon, qui résoudra l'insuffisance de capacités de stockage, la déficience en matière de défense incendie et la dangereuse unicité de la source d'approvisionnement en eau potable de Saint-Imier et des Franches-Montagnes, avance selon les prévisions. Histoire de garantir un luxe précieux: de l'eau potable 24 heures sur 24 et à volonté.

A l'heure où le projet vivait une pause symbolique réunissant élus et techniciens (voir ci-contre), un bref rappel s'impose de ce chantier exceptionnel.

1000 fois plus écologique

En suivant le discours prononcé par Patrick Tanner, maire de Saint-Imier et président de la société EAUVallon -une société portée à parts égales par le SEF, Syndicat pour l'alimentation des Franches-Montagnes en eau potable, et la commune

de Saint-Imier -, on rappellera que l'eau du robinet, dans la région comme ailleurs en Suisse, est mille fois plus écologique et 500 fois moins chère que l'eau en bouteille. Et si plus de deux milliards de personnes dans le monde sont encore privées de ce précieux liquide, le réseau imérien est en fonction depuis 1893.

Le chantier du siècle

Ce réseau n'a pas subi de modifications majeures, en 120 ans de bons et loyaux services, soulignait le maire en rappelant que trois types de problèmes se sont fait jour en ce début de 21^e siècle, à commencer par celui de l'unicité des ressources.

En effet, en s'approvisionnant à la Raissette et au Torrent, deux sources aux mêmes caractéristiques et au même bassin d'alimentation, les Franches-Montagnes et Saint-Imier prennent un risque sérieux: leur alimentation est soumise à une forte exposition aux problèmes de sécheresse et à un danger non négligeable de pollution de surface.



Vue plongeante sur le site du puits profond des Sauges, à Sonvilier

Ce premier problème trouve sa solution avec le puits profond des Sauges, creusé à Sonvilier, qui alimentera les deux partenaires d'EAUVallon et sans doute les communes de Renan et Sonvilier.

Réserve et pression insuffisantes

Deuxième problème récurrent, l'insuffisance de capacité de stockage, les réservoirs actuels ne pouvant plus contenir la quantité d'eau consommée

en une seule journée à Saint-Imier. Des réservoirs dont le Plan général pour l'alimentation en eau potable (PGA) a de surcroît révélé qu'ils ne répondent plus aux normes de sécurité et d'hygiène en vigueur.

Enfin, les réserves et la pression actuelles ne satisfont plus les exigences de l'AIB en matière de défense contre les incendies, notamment pour des quartiers aussi sensibles que ceux de l'hôpital et des Longines. Réponse d'EAUVallon,

le fameux réservoir des Philosophes, qui pourra contenir 4000 mètres cubes d'eau et dont la situation garantira une pression suffisante sur l'ensemble de la localité.

En parallèle, les réservoirs existants sont rénovés.

Intercantonal

Devisé à plus de 27 millions de francs, conduites de liaison comprises, ce projet d'alimentation n'est réalisable que grâce à l'exemplaire collabo-

ration établie de longue date entre le SEF et la Municipalité imérienne, devait souligner Patrick Tanner.

Non sans préciser que près de 25 000 consommateurs d'eau et 28 communes sont directement concernés par ce projet exceptionnel à tous points de vue, dont la planification et le suivi sont assurés conjointement par Patrick Adatte, chef imérien du service de l'équipement, et Pierre-Alain Barthe, directeur du SEF. / de



Sur le chantier des Philosophes, dans la côte du Droit sur Saint-Imier

Un symbole bien arrosé...

Etape hautement symbolique, la pose de la première pierre, sur le réservoir des Philosophes, était l'occasion mardi matin -sous une pluie diluvienne très symbolique elle aussi...-, d'enterrer un tube contenant divers documents actuels, notamment les statuts d'EAUVallon et un exemplaire de deux quotidiens régionaux.

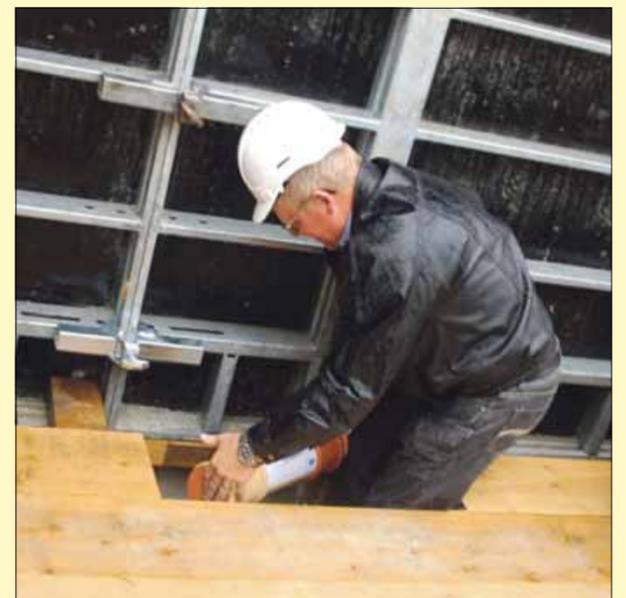
Cette cérémonie faisait suite à plusieurs mois d'un chantier conséquent dans ce secteur, que rappelle brièvement Christophe Weber, du bureau ATB, responsable du projet. En octobre dernier débutaient en effet les travaux de défrichage, suivis par la pose de filets de protection, au-dessus comme au-dessous du chantier. Pensés provisoires dans un premier temps, ces filets sont définitifs, qui pro-

tègent à la fois les voies de communication et la cité, mais également la future construction, face aux possibles éboulements de cette zone pentue et instable.

Les travaux d'excavation -15000 mètres cubes de matériaux excavés- et de terrassement ont repris en février après la pause hivernale, leur dernière étape s'est achevée cet été.

Parallèlement, on mène les travaux de forage nécessaire aux conduites descendante (en direction de l'HJB) et montante (vers Mont-Soleil et le nouveau réservoir du SEF).

Jakob Fritz, membre du Conseil de direction du SEF et du Conseil d'administration de EAUVallon SA, s'est chargé d'enterrer le tube symbolique.



Vélos électriques rapides: trop peu d'utilisateurs portent un casque

Depuis cinq ans, le port du casque cycliste pour les utilisateurs de vélos électriques rapides (assistance au pédalage supérieure à 25 km/h) est obligatoire. Toutefois, il semble qu'un cycliste sur six n'en ait que faire: le relevé 2017 du bpa sur le taux de port du casque cycliste montre que 17% des utilisateurs de vélos électriques rapides ne portent pas de casque.

Il est également peu réjouissant de constater que le taux de port du casque cycliste stagne en dessous de 50% chez les cyclistes classiques. Néanmoins, d'autres relevés du bpa montrent que le port

de la ceinture de sécurité des occupants de voitures de tourisme et le taux de feux allumés de jour se maintiennent à un niveau élevé.

Le taux de port du casque cycliste continue de stagner, comme le montre le dernier relevé du bpa. Seuls 46% des cyclistes portent un casque dans le trafic routier. Bien que, chaque année, 30 000 accidents de vélos surviennent et qu'un casque cycliste diminue le risque de blessures à la tête de moitié, près d'une personne sur deux roule sans casque cycliste. Le taux de port du casque cycliste reste néanmoins nettement plus élevé chez les plus jeunes: 77% des enfants et des jeunes de 14 ans et moins portent un casque cycliste.

Le relevé révèle également un élément surprenant: une personne sur six conduisant un vélo électrique rapide ne porte pas de casque. Et ce bien que le port du casque soit obligatoire pour les utilisateurs de vélos électriques rapides depuis 2012. En ce qui concerne les vélos électriques lents (assistance au pédalage jusqu'à 25 km/h), à l'heure actuelle, deux tiers des utilisateurs coiffent un casque cycliste. Le bpa recommande de porter un casque aussi bien à vélo classique qu'à vélo électrique.

Ceinture et feux: de bons résultats

Le port de la ceinture de sécurité dans les voitures de tourisme continue à bénéficier d'un taux élevé (95%). Les dif-

férences importantes entre les régions linguistiques observées par le passé ont diminué au cours des dernières années.

Depuis 2014, les voitures doivent allumer leurs feux de jour même par beau temps. Le relevé 2017 du bpa montre que la loi est très bien respectée. L'année dernière, 97% des conducteurs de véhicules suisses ont allumé leurs feux de jour. Ce taux ne devrait pas connaître de variations en Suisse à l'avenir. En effet, l'introduction de l'obligation légale - un contrevenant peut écoper d'une amende de CHF 40 - et le fait que depuis 2011, tous les véhicules nouvellement mis en circulation en Europe doivent être équipés de feux de circulation diurnes, rendent un recul du taux peu vraisemblable.

Nous cherchons

polygraphe h/f

pour le 01.12.2017 ou date à convenir

- formation achevée
- dynamisme
- capacité à travailler en petite équipe
- intérêt pour la confection d'un hebdomadaire régional
- rapidité et soin
- maîtrise des outils usuels (Adobe CC)
- intérêt pour l'impression numérique

- liberté dans l'organisation du travail
- grande diversité des tâches
- outils de travail modernes
- prise en compte des propositions d'innovation
- place de travail à deux pas de la gare
- possibilité de travail à temps partiel

Adressez votre offre jusqu'au 18 août 2017 à:
Imprimerie Bechtel SA
Stéphane Bechtel, directeur
Bellevue 2 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch

Qualités requises:
nous offrons:
Intéressé(e)?

Suisse-Europe, histoire d'une relation: le cycle de conférences redémarre

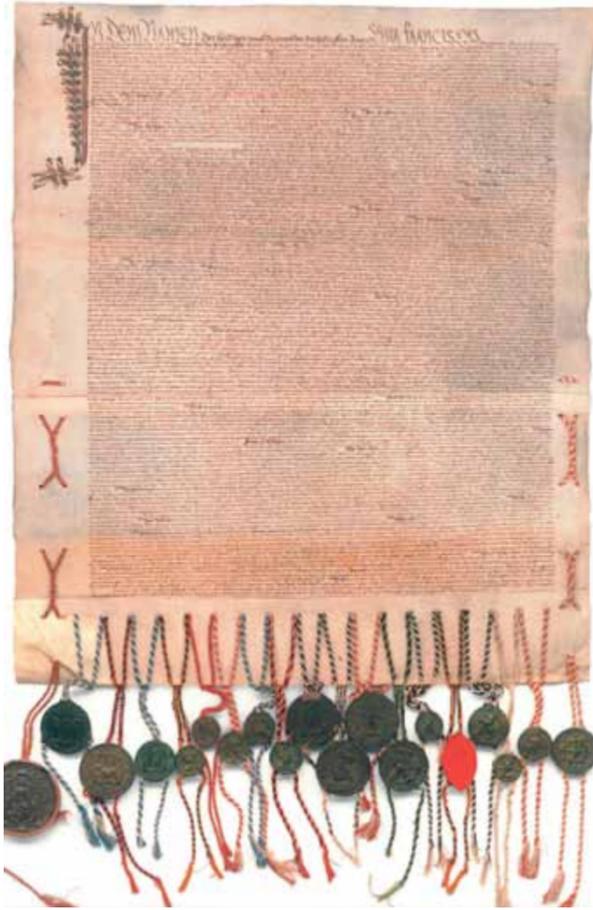
De Marignan à Matignon, un spécialiste décrypte la Paix perpétuelle

Il y a 500 ans, les cantons suisses signaient un traité de «paix perpétuelle» avec François 1^{er}. Cet acte n'a jamais été dénoncé, fait rarissime dans l'histoire de l'humanité, et a permis une relation privilégiée avec la France. Alain-Jacques Tornare-Czouz, l'historien de référence des relations franco-suisses, viendra s'exprimer sur le sujet le 30 août au CIP.

Le cycle 2017 de conférences, organisé conjointement par la Société jurassienne d'émulation, la commune de Tramelan et le CIP, porte rappelons-le sur les relations entre la Suisse et l'Europe. Pour son premier rendez-vous de la rentrée, le 3^e de 6, il s'attachera à l'amitié franco-suisse.

Facteur de stabilité

La célèbre bataille de Marignan (1515) ayant stoppé net les Suisses dans leur élan conquérant, François 1^{er}, roi de France, signe à Fribourg le 29 novembre 1516 un traité de «paix perpétuelle» avec les XIII cantons confédérés et leurs alliés (l'abbé et la ville de Saint-Gall, les trois Ligues grisonnes, le Valais et la ville de Mulhouse). Les privilèges réels, spécifiques au commerce, apparaissent sous une formu-



lation précise dans ce texte fondamental et feront durablement de la Suisse la nation la

plus favorisée et la mieux protégée d'Europe. Accompagnée de généreuses pensions ponc-

tionnées sur le Trésor royal, histoire de garantir l'indissolubilité de ce lien, l'Alliance perpétuelle de 1521, qui en est l'émanation, restera jusqu'en 1803 le pilier de la diplomatie helvétique et un important facteur de stabilité de la politique intérieure suisse. Etant la moins dangereuse des voisines pour cet Etat-tampon au cœur de l'Europe, la France avait globalement la faveur des Confédérés, qui se méfiaient de leurs cousins germains. Dès lors, un subtil système militaro-commercial se met en place qui connaît son apogée durant la seconde moitié du XVIII^e siècle. La neutralisation de l'espace naturel entre Rhin et Rhône, Alpes et Jura, assurait à la France la sécurité sur une frontière particulièrement exposée et vulnérable de Bâle à Genève.

L'alliance des Confédérés avec la France fut la plus importante, la plus longue et la plus riche en bénéfices mutuels que les Suisses entretenirent jusqu'à l'avènement de l'Etat fédéral, issu de la guerre du Sonderbund de 1847. La Paix perpétuelle mérite bien son nom puisqu'elle n'a jamais été formellement dénoncée, ce qui est un cas rarissime dans l'histoire de l'humanité.

Une île? Illusoire...

Le rappel des liens qui ont durablement uni ces deux pays illustre le fait incontournable

que la Suisse ne peut raisonnablement subsister sans relations étroites avec ses grands voisins et qu'il est illusoire de vouloir en faire une île perdue au milieu de l'Europe. La rela-



tion France/Suisse fonctionne parfois sur le mode «Je t'aime, moi non plus», se nourrissant de clichés et d'incompréhensions mutuelles.

Voilà qui est curieux, voilà qui nous interpelle, voilà qui prouve des rapports franco-suisses de nature complexe voire insolite.

Des relations sous-évaluées

Les Suisses de France forment, avec leurs 200 000 expatriés, la première communauté helvétique à l'étranger et les Français de Suisse sont

si nombreux qu'ils fournissent à eux seuls un des 11 députés des Français de l'étranger. Manuel Valls, l'ancien locataire de Matignon, ne trouve-t-il pas ses origines maternelles du côté de Lugano?

L'influence des Suisses en France est proportionnelle au poids qu'eut ce pays dans le processus de réalisation de la Confédération elle-même, sur les plans tant politique, qu'économique et financier. Sous-évaluée et sous-estimée, l'ampleur de ces relations d'une richesse pourtant inouïe ouvre d'étonnantes perspectives.

Emblèmes communs

La proximité est telle, depuis la Paix de Fribourg, que des échanges permanents ont généré une forme de chassé-croisé à nul autre pareil, d'une constance et d'une intensité inégalées. A tel point que certains événements fondateurs pour l'un et l'autre pays sont liés à leurs relations communes et qu'il est souvent difficile de déterminer la part française ou helvétique de tel ou tel personnage emblématique. Certains vont même jusqu'à passer indistinctement pour Français ou Suisses, selon l'endroit où l'on se trouve...

• **CIP de Tramelan, mercredi 30 août à 19h30, 500 ans d'amitiés franco-suisses: de Marignan à Matignon**



CINÉMATOGAPHE TRAMELAN - ROYAL TAVANNES

Les films de la semaine

Chemin des Combes en travaux

Dès le lundi 14 août, d'importants travaux de réfection seront menés au chemin des Combes pour le tronçon depuis la route cantonale au droit du carrefour rue du Crêt-Georges. Ces travaux permettront notamment de remplacer la conduite principale d'eau potable sur une longueur de 140 mètres. Ledit secteur sera donc fermé à la circulation générale. La durée du chantier est estimée à environ 10 semaines. Les usagers sont priés de se conformer à la signalisation mise en place, ainsi qu'aux instructions du personnel de chantier. Merci par avance pour votre compréhension.

Tram' La Sol: avec vous?



Vous aimez fredonner ou chanter de la chanson française? Vous désirez faire partie de notre prochain spectacle? Vous désirez découvrir notre nouveau répertoire?

Alors, venez nous rejoindre dès le jeudi 17 août à 20h à l'aula de l'école secondaire de Tramelan (à côté du cinématographe). Tous ces joyeux "choraliens" et l'équipe de direction se réjouissent de vous y accueillir et de vous faire découvrir la joie du chant. Nous vous proposons de venir faire un essai (4 jeudi) sans engagement de votre part. Vous avez encore des questions ou une demande? Notre présidente Chantal Cuenin se tient volontiers à votre disposition au 079 294 68 19 ou visitez notre page Facebook Tram'La Sol. A tout bientôt du côté de Tramelan.

Au cinématographe à Tramelan

A voix haute - La force de la parole

Vendredi 11 août, à 18h; mardi 15, à 20h30

de Stéphane de Freitas et Ladj Ly. Chaque année à l'Université de Saint-Denis se déroule le concours «Eloquentia», qui vise à élire le meilleur orateur du 93. Des étudiants de cette université issus de tout cursus, décident d'y participer et s'y préparent grâce à des professionnels (avocats, slameurs, metteurs en scène...). En français. 6 ans (sugg. 9). Durée 1h39.

La planète des singes: suprématie 3D

Vendredi 11 août, 20h30 (2D); samedi 12, à 21h; dimanche 14, à 17h (2D)

de Matt Reeves, avec Andy Serkis, Woody Harrelson, Steve Zahn. Dans ce volet final de la trilogie, César, à la tête des Singes, doit défendre les siens contre une armée humaine prônant leur destruction. L'issue du combat déterminera non seulement le destin de chaque espèce, mais aussi l'avenir de la planète. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 2h20.

Cars 3 3D

Samedi 12 août, à 15h; dimanche 13, à 10h (2D)

de Brian Fee. Dépassé par une nouvelle génération de bolides ultra-rapides, le célèbre Flash McQueen se retrouve mis sur la touche d'un sport qu'il adore. Pour revenir dans la course et prouver, en souvenir de Doc Hudson, que le n° 95 a toujours sa place dans la Piston Cup, il devra faire preuve d'ingéniosité. En français. Dès 6 ans. Durée 1h49.

Valérian et la cité des mille planètes

Samedi 12 août, à 18h

de Luc Besson, avec Xavier Dolan, Soko. Nous sommes en 2740. Valérian et Laureline sont deux agents spatio-temporels. A bord de leur vaisseau, ils sillonnent l'espace et le temps afin d'accomplir les différentes missions que leur confie le Pouvoir Central. En français. 12 ans. Durée 2h17.

Estiu 93

Dimanche 13 août, à 20h30

de Carla Simon Pipo. Suite à la mort de ses parents, Frida, 6 ans, quitte Barcelone et part vivre à la campagne chez son oncle et sa tante et leur petite



Atomic Blonde

filles de 3 ans. Le temps d'un été, l'été 93, Frida apprendra à accepter son chagrin, et ses parents adoptifs apprendront à l'aimer comme leur propre fille. En VO s.-t. 12 ans. Durée 1h38.

On the Milky Road

Lundi 14 août, à 20h30

de et avec Emir Kusturica, avec Monica Bellucci, Sloboda Milcovic. Sous le feu des balles, Kosta, un laitier, traverse

la ligne de front chaque jour au péril de sa vie pour livrer ses précieux vivres aux soldats. Bientôt, cette routine est bouleversée par l'arrivée de Nevesta, une belle réfugiée italienne. En VO s.-t. 16 ans. Durée 2h05.

Atomic Blonde

Mercredi 16 août, à 20h

de David Leitch, avec Charlize Theron, Sofia Boutella, John Goodman. L'agent Lorraine Broughton (Charlize Theron) est une des meilleures espionnes du Service de renseignement de Sa Majesté; à la fois sensuelle et sauvage et prête à déployer toutes ses compétences pour rester en vie durant sa mission impossible. En français. 16 ans (14 acc.) Durée 1h51.

Lola Pater

Jeudi 17 août, à 20h

de Nadir Moknèche, avec Fanny Ardant, Tewfik Jallab. Zino, 27 ans, fils d'immigrés algériens, enterre sa mère à Paris. Enfant unique, il a grandi avec elle après le départ brutal de son père Farid, parti depuis

plus de 20 ans. Sur la foi de ce que lui a dit sa mère, Zino croit que son père l'a abandonné. Il apprend du notaire que Farid n'est pas retourné en Algérie. En français. 16 ans (14 acc.). Durée 1h35.



Au royal à Tavannes

Vacances. Reprise le 23 août avec Cars 3 et Valérian et la cité des mille planètes!



Tramelan, au coeur de la passion horlogère

L'horlogerie de l'Arc jurassien a débuté il y a plus de quatre siècles. D'artisanat régional, elle a évolué en une activité industrielle de prestige, aujourd'hui mondialement reconnue. L'Arc jurassien a vu se développer de nombreux ateliers, manufactures et entreprises, offrant une large gamme de spécialisations dans ce secteur très varié. L'horlogerie fait rêver dans le monde entier grâce à ses produits alliant tradition et innovation. De nos jours, elle constitue un des piliers de l'économie suisse. La montre, source de passion, a plus d'un secret à vous livrer.

Avec l'offre *Vivre l'horlogerie à Tramelan*, vous endossez la blouse de l'horloger le temps d'un atelier (1 ou 1/2 journée), et apprenez par vos propres gestes l'art de maîtriser le temps. Accompagné par



des formateurs en horlogerie, dans des ateliers modernes et spacieux, votre objectif sera de faire battre le coeur d'une montre mécanique. Et si vos envies vous poussent à en savoir davantage, découvrez toute une gamme d'activités, de la visite d'un atelier d'horlo-

gerie à une ballade historique dans le village de Tramelan.

La prochaine session aura lieu le samedi 19 août, la dernière le samedi 11 novembre.

• www.vivre-horlogerie.ch, CIP 032 486 07 49 ou vivre.horlogerie@cip-tramelan.ch



diabètejurabernois



A Tavannes toujours, une nouvelle salle de consultations

Suite au départ du Dr Greco de la localité de Tavannes pour s'installer à Bienne, le comité de l'Association des diabétiques du Jura bernois s'est mis à la recherche d'un nouvel endroit pour établir sa consultation.

Grâce à la compréhension du Dr Glardon, notre infirmière peut vous accueillir dans son cabinet, rue de Pierre-Perthuis 15, à Tavannes.

Pour prendre rendez-vous et/ou s'informer: Catherine Guillod, infirmière en diabétologie remplaçante de Katia Borel Paka (en congé maladie), consultations@diabetejurabernois.ch, 079 155 59 68.

Pour rappel le secrétariat, l'administration et la vente du matériel sont sous la responsabilité de Séborine Bueche, rue de l'Envers 18, Court, admin@diabetejurabernois.ch, 079 739 15 13.

Les activités du 2^e semestre

Samedi 23 septembre de 9h à 12h. Matinée d'information, de sensibilisation et de détection à propos du diabète devant le Centre Migros à La Neuveville.

Vendredi 20 octobre de 13h45 à 17h. Visite du Musée Longines et de la fromagerie Spielhofer (une collation sera

servie à la fin de la visite). Rendez-vous à 13h20 à la Gare de Saint-Imier ou à 13h35 devant l'entrée principale de l'entreprise. Coût: 5.- par personne

Mardi 7 novembre à 19h30 dans les locaux de l'Hôpital du Jura bernois à Moutier, conférence de Catherine Guillod, infirmière en diabétologie: *Diabète et drainage lymphatique: les troubles lymphatiques douloureux des membres inférieurs chez la personne diabétique*. Une collation sera offerte à l'issue de la conférence.

L'ADJB est en train de planifier une conférence sur le thème *Stigmatisation des diabétiques* pour le début de 2018.

Seniors Actifs

Activités sportives, culturelles et sociales du Jura bernois

Une association voit le jour pour les aînés

Le jeudi 17 août, l'association Seniors actifs, qui s'est créée sous l'impulsion de Sabine Zeller et en faveur des seniors de la région, débutera avec des leçons de gymnastique. Au programme: un entraînement divertissant qui entretient la souplesse, l'équilibre ou encore la forme des seniors qui souhaitent rester actifs.

Cette association en devenir a de nombreux projets de lan-

cement d'activités sportives, culturelles et sociales, le tout dans une ambiance conviviale!

Venez nombreux à la salle de sport du CIP, à Tramelan, tout les jeudis à partir du 17 août, de 9h à 10h. N'oubliez pas de consulter régulièrement le site www.seniors-actifs.ch pour prendre connaissances des activités et vous inscrire à celles-ci. Informations: 079 487 71 01.

Nouvelle progression de Clientis CEC

Durant le premier semestre 2017, la Clientis Caisse d'Épargne CEC a enregistré à nouveau une hausse sur la majeure partie de ses chiffres clés déterminants. Le bénéfice a augmenté de près de 6%.

Les prêts à la clientèle ont progressé, durant le premier semestre, de 19 mios à 585 mios, dont 89% reviennent aux financements hypothécaires, domaine d'activité phare. Les dépôts de la clientèle ont également augmenté de 27 mios à 489 mios. Le total du bilan a enregistré une hausse de 3,7% et est passé à 658 mios.

Comparé au premier semestre 2016, le résultat de l'activité bancaire ordinaire a augmenté de 3,3% à 5,71 mios. 84% de ce montant se rapportent au pilier principal de revenus, soit le résultat net des opérations d'intérêts.

Le résultat opérationnel a augmenté de 6,7% à 1,62 mio. Le bénéfice semestriel s'est accru de 5,7% pour atteindre 1,34 mio. «Le résultat obtenu est réjouissant, compte tenu des conditions de marché exigeantes ainsi que de la forte concurrence. Un accroissement du volume d'affaires se poursuivra durant le second semestre», affirme Rémy Deflippi, directeur.

COMMUNIQUÉ ÉLECTORAL

Retraités: quelle retraite pour vous qui la touchez déjà?

A deux mois de la votation sur la prévoyance 2020, dans quelle situation vous trouverez-vous en 2018?

En premier lieu, vous devez savoir que si vous touchez des prestations complémentaires, rien ne changera pour vous! La réforme concernera les nouveaux retraités uniquement.

D'autre part, comme l'AVS est un droit garanti, contrairement aux prestations complémentaires, dire OUI à la prévoyance vieillesse 2020 le 24 septembre renforcera le premier pilier.

Il est bon de savoir également que cette réforme vous garantira, au moins jusqu'en 2030, non seulement le financement de vos rentes mais aussi l'adaptation automatique au renchérissement (en fonc-

tion de l'évolution des salaires et des prix). Certains partis dont le PS se sont en effet battus au Parlement pour maintenir cette adaptation ainsi que la rente de veuve et l'assurance d'un financement entièrement assumé par la confédération.

Comprenez, chères concitoyens et concitoyennes, que dire OUI à la prévoyance vieillesse 2020, c'est assurer une rente AVS équilibrée pour le plus grand nombre, ce qui est nécessaire quand on sait qu'un déficit de 7 milliards est prévu si l'on ne réagit pas dès maintenant.

Tous ensemble, jeunes et plus âgés, garantissons un système de retraite sûr!

Votre participation au vote est essentielle. / Elisabeth Beck, du PS - femmes engagées

imprimerie

bechtel sa

Nous imprimons pour vous en noir et en couleurs

- cartes de visite • cartes de naissance, de mariage
- faire-parts de deuil et cartes de remerciements
- en-têtes de lettre, factures, devis, formulaires
- papillons, affiches • enveloppes, sachets
- jeux de formules • brochures, livrets, blocs • calendriers

Nous réalisons aussi vos

- numérotations, perforations, découpes, rainages
- boîtes pliantes en carton • publipostage (mailing), etc.

Impression numérique

- Reproduction de tous documents noir/blanc et couleurs à partir d'originaux ou de fichiers informatiques (PDF).
- De la carte de visite au format A3+

info@bechtel-imprimerie.ch

Feuille
d'Avis
du District
de Courtelary

2608 Courtelary – Tél. 032 944 18 18

PRO SENECTUTE ARC JURASSIEN - PORTRAITS

A l'occasion de ses 100 ans, Pro Senectute Arc Jurassien s'arrête un instant sur les responsables administratives occupées dans ses trois antennes de Neuchâtel, Tavannes et Delémont. L'occasion de découvrir des activités professionnelles prenantes et passionnantes et de mettre un visage sur chacun de ces trois noms. Rencontres sympathiques, dans les bureaux décentralisés.

Une activité professionnelle qui fait sens, enfin!

Arrivée à Pro Senectute en 2007, Nadia Zwahlen y a trouvé l'activité professionnelle qu'elle recherchait depuis longtemps, à savoir celle qui fait sens tout en offrant une remarquable diversité des tâches.

Responsable administrative et secrétaire de direction, mais également responsable de l'équipe administrative déployée sur les sites de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, Nadia Zwahlen a plus d'une corde à son arc, qui est également la référente informatique pour l'Arc Jurassien.

De l'industrie à Geras

De l'industrie où elle exerçait jusque-là son métier d'employée de commerce, Nadia Zwahlen a donc pris un virage

serré, entrant au service de Pro Senectute voici une petite dizaine d'années. D'abord comme secrétaire sociale pour un dépannage temporaire qui l'a séduite: «J'avais longtemps cherché une activité professionnelle qui fasse sens.»

En collaborant avec les coordinatrices et formatrices des personnes engagées bénévolement pour apporter une aide administrative aux aînés vivant en home ou à domicile, Nadia Zwahlen souligne avoir trouvé un profond enrichissement. La réciprocité est valable, puisque notre interlocutrice est très rapidement devenue indispensable à la fondation régionale. Son riche bagage informatique l'a effectivement conduite à intégrer l'équipe qui termine cette année de développer l'outil Geras, une application

de gestion intégrée adaptée très précisément à toutes les activités de Pro Senectute et implémentée dans onze organisations cantonales.

Passionnant

Ce cumul des tâches diverses, cette diversité des collaborations et collaborateurs sur les trois sites de l'Arc Jurassien, concourent indéniablement à passionner Nadia Zwahlen: «Comment voudriez-vous connaître un instant de lassitude, avec la variété de notre travail, la confiance qu'on nous accorde, l'évolution continue de la fondation et de ses outils, ainsi que l'ambiance générale au sein des équipes d'une part, de l'institution d'autre part?»

Solide conviction

Elle est d'autant plus motivée, cette responsable, qu'elle croit profondément en la mission de Pro Senectute. Le besoin d'une telle fondation n'est plus à prouver et son impact positif sur la société âgée est capital.

Dans ce sens, Nadia Zwahlen tient à souligner l'importance considérable des secrétariats sociaux, eux qui œuvrent sur le front des demandes. «Comprendre et cerner précisément ces demandes et donc les besoins des personnes concernées, orienter parfaitement ces dernières, collaborer avec les assistants sociaux, préparer les dossiers administratifs: leur travail est dense, émotionnellement aussi, et central pour la mission de Pro Senectute.»

Plus forts

Si elle ne nie nullement les différences d'identité entre les antennes cantonales de Pro Senectute Arc Jurassien, Nadia Zwahlen souligne cependant que le long et patient travail de fusion a abouti à une institution plus riche et plus efficace. «Les échanges d'expériences, donc les différences, ne font qu'augmenter cette efficacité.» / ps-de

Depuis bientôt deux décennies, Martine Tillmann travaille au service de la fondation Pro Senectute. Aujourd'hui, elle dirige administrativement toutes les activités sportives développées par la fondation sur l'Arc Jurassien. Une activité qu'elle apprécie à tous points de vue.

Sous le tout nouveau toit de l'antenne jurassienne bernoise de Pro Senectute, dans un immeuble tavannois qui abrita une imprimerie, Martine Tillmann s'exclame d'entrée: «Un peu par hasard, j'ai commencé à 20% au secrétariat sport de ce qui était alors Pro Senectute Jura bernois. Or d'emblée j'ai apprécié aussi bien les activités que l'ambiance de travail.» D'où sa fidélité à cet employeur et l'augmentation rapide de son temps de travail.

Riche programme

Aujourd'hui, Martine Tillmann gère toutes les tâches administratives liées aux activités sportives et autres visites organisées par l'institution et ouvertes sans distinction, rappelons-le, aux aînés de tout l'Arc Jurassien. Les responsables sport des trois antennes et les monitrices se chargent du «terrain» et de la proposition exclusivement, toutes les autres tâches incombant à Martine Tillmann. Son travail est donc extrêmement varié, puisqu'elle réalise le programme annuel distribué à plus de 14 000 exemplaires et les divers papillons d'information, enregistre les inscriptions -un contact avec la clientèle qu'elle apprécie hautement-, assume la mise au point des budgets, comptes, défraiements et statistiques liés aux quelque 8000 leçons dispensées annuellement dans le cadre de Pro Senectute Arc Jurassien.

En sus, Martine Tillmann assure parfois des remplacements à la permanence tavannoise, en se réjouissant des contacts et de l'aide qu'elle peut par ce biais apporter à des clients.



Ambiance chaleureuse

Son travail, Martine Tillmann l'apprécie particulièrement pour sa diversité, pour l'indépendance et la confiance accordées par la direction, pour les contacts humains et pour l'ambiance chaleureuse qui règne au bureau tavannois, où œuvrent à ses côtés deux assistantes sociales, deux secrétaires sociales, la responsable de terrain pour les activités sportives du Jura bernois, ainsi que le responsable de la consultation sociale et directeur adjoint.

Fusion efficace

La monotonie est totalement absente de son travail, et les interactions avec les sites de Delémont, la Chaux-de-Fonds et Neuchâtel sont très enrichissantes souligne-t-elle. Si elle

a nécessité beaucoup d'énergie supplémentaire, la fusion au niveau Bejune a permis de questionner chaque manière de faire, d'harmoniser les pratiques en ne conservant que les plus efficaces.

Mission capitale

Quant à la mission de la fondation, Martine Tillmann est convaincue qu'elle demeure capitale, aujourd'hui comme il y a un siècle. D'une part en permettant d'apporter une aide matérielle et administrative indispensable à des personnes âgées, d'autre part en leur offrant un cadre d'activités générateur non seulement de santé mentale et physique, mais également de précieux liens sociaux. / ps-de



Les séjours de Pro Senectute? Dans quinze ans, elle s'y verrait bien!

Responsable de la comptabilité et des ressources humaines auprès de Pro Senectute Arc Jurassien, Patricia Walzer en est profondément convaincue: la fondation est indispensable et son offre très attractive.

Voici une quinzaine d'années que Patricia Walzer a quitté le monde de l'horlogerie et de l'automobile, où elle a fourbi ses armes et acquis une expérience variée dans son métier d'employée de commerce. Elle a pris alors un virage qu'elle ne regrette surtout pas, en entrant au service de Pro Senectute Jura. Pour premières fonctions, elle assumait l'assistance de la comptable responsable, ainsi que la réception du site delémontain. Ses fonctions ont évolué rapidement, en suivant notamment la fusion régionale: aujourd'hui, la ressortissante de Chevenez est responsable à la fois des ressources humaines et de la comptabilité de Pro Senectute Arc Jurassien, ainsi que du site delémontain.

Difficile, mais très efficace

Revenons un instant sur cette fusion, dont Patricia Walzer souligne qu'elle ne fut pas aisée, en imposant des changements de pratiques dans les sites neuchâtelois et jurassien bernois, lesquels vivaient par ailleurs assez mal le départ du siège principal dans la capitale jurassienne.

Il reste qu'aujourd'hui, Patricia Walzer salue l'unité de vue et de langage, la cohérence et la logique qui appuient aussi bien la communication que le fonctionnement de Pro Senectute Arc jurassien, donc de ses trois sites.

Responsable de 250 personnes

En tant que responsable du site jurassien -qui compte 8 employées: trois assistantes sociales, deux secrétaires sociales, une responsable d'activités sportives jurassiennes, une secrétaire de site et notre interlocutrice-, Patricia Walzer y prend toutes les décisions

techniques. A la tête des ressources humaines régionales, en co-responsabilité avec le directeur François Dubois, elle assume le travail administratif concernant quelque 250 personnes au total, employés des trois sites, livreurs de repas et moniteurs confondus. En tant que comptable, elle gère un roulement annuel de quelque 7 millions de francs, sous contrôle d'un fiduciaire et avec l'assistance d'une employée pour la saisie des innombrables écritures.

Un service indispensable

Si ses tâches y sont les mêmes que dans toute autre entreprise, Patricia Walzer apprécie cependant de travailler pour cet employeur particulier, indispensable à la société actuelle, qui ne recherche pas le bénéfice mais l'efficacité humaine et sociale: «Parmi les aînés, de nombreuses personnes vivent des soucis financiers ou de mobilité, auxquels Pro Senectute peut apporter une aide efficace. Malheureu-

sement, tout le monde ne le sait pas», ajoute-t-elle en se réjouissant que les nombreux développements amenés par le nouveau directeur n'omettent pas de renforcer la communication.

Quant aux activités mises sur pied par Pro Senectute, nul doute que Patricia Walzer les juge d'excellente qualité. Elle s'imagine en effet très bien, dans une bonne quinzaine d'années, fréquenter des cours de gymnastique et autres séjours proposés par la fondation.

Belle ambiance

Retournons au travail de Patricia Walzer, qu'elle apprécie surtout pour sa grande diversité et son indépendance, en soulignant à quel point elle apprécie la confiance que le directeur accorde à son équipe. «De surcroît, l'ambiance de travail est excellente, à Delémont comme au niveau régional», ajoute-t-elle en soulignant que les équipes des trois sites sont aussi efficaces que motivées. / ps-de



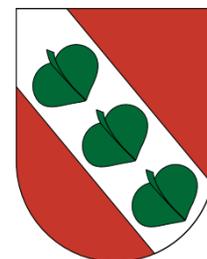
N° 28 – 10/11 août 2017

Administration et régie des annonces:
Imprimerie Bechtel, CP 103, 2608 Courtelary
Tél. 032 944 17 56
E-mail: info@bechtel-imprimerie.ch
Editeurs:
Imprimerie Bechtel SA, Courtelary
Echo du Bas-Vallon SA, Orvin

Tarif des insertions:
partie officielle (publications)
90 cts le mm par colonne (65 mm) + TVA
partie officielle (annonces)
2.75 fr. le mm par colonne (65 mm) + TVA
largeur max. 4 colonnes (290 mm)
Dernier délai
pour la remise des publications
et des annonces: **mardi à midi**

Feuille officielle d'avis du district de Courtelary

Partie intégrante de la Feuille d'Avis du district de Courtelary et de l'Echo du Bas-Vallon



Cormoret



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

COMMUNE DE CORMORET

Requérante: Commune municipale, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret.

Auteur du projet: RWB Jura SA, Route de Fontenais 77, 2900 Porrentruy.

Emplacement: parcelle n° 512, au lieu-dit: «Pâturage du Droit», commune de Cormoret.

Projet: démolition et assainissement de l'ancienne ciblérie, aménagement d'une piste de chantier, demande de défrichement temporaire et mesures de compensation forestières.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 13 août 2017 inclusivement auprès de l'administration communale de Cormoret. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Le préfet: J.-Ph. Marti

Courtelary, le 14 juillet 2017

Mont-Tramelan



Règlement sur les émoluments et tarifs des émoluments

Le règlement sur les émoluments a été adopté par l'assemblée municipale de Mont-Tramelan en date du 19 juin 2017. Lors de sa séance du 10 juillet 2017, le conseil municipal de la Commune de Mont-Tramelan a adopté le tarif des émoluments. Le règlement sur les émoluments et le tarif des émoluments entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2018, sous réserve d'un éventuel recours.

Ordonnance sur la réglementation des droits d'accès GERES

Lors de sa séance du 10 juillet 2017, le conseil municipal de la Commune de Mont-Tramelan a adopté l'ordonnance sur la réglementation des droits d'accès GERES. Cette ordonnance entrera en vigueur au 1^{er} octobre 2017, sous réserve d'un éventuel recours.

Voies de recours

Un recours peut être formé contre un acte législatif communal dans les 30 jours à compter de cette publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Le Secrétaire municipal

Mont-Tramelan, le 11 août 2017

Orvin



Publication en matière de construction

Requérant: Commune bourgeoise d'Orvin, par M. Edmond Aufranc, président, Place du village 1, 2534 Orvin

Auteur du projet: Commune bourgeoise d'Orvin, par M. Edmond Aufranc, président, Place du village 1, 2534 Orvin

Propriétaire foncier: Commune bourgeoise d'Orvin, par M. Edmond Aufranc, président, Place du village 1, 2534 Orvin

Projet: Pose d'une citerne d'eau (10'000 litres) et modification de la conduite d'arrivée d'eau pour le bâtiment sis au lieu-dit «Le Jorat» n° 21, sur la parcelle n° 2438, en zone agricole, ban d'Orvin

Dimensions: Selon plans déposés

Dépôt public de la demande: Avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 10 septembre 2017 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparté.

Le Secrétaire municipal

Orvin, le 10 août 2017

Publication en matière de construction

Requérant: Monsieur Otto Sägerser, Le Jorat 121, 2534 Orvin

Auteur du projet: Monsieur Otto Sägerser, Le Jorat 121, 2534 Orvin

Propriétaire foncier: Commune bourgeoise d'Orvin, par M. Edmond Aufranc, président, Place du village 1, 2534 Orvin

Projet: Aménagement d'une aire de sortie et d'entraînement pour les chevaux et aménagement d'un chemin en gravier au lieu-dit «Le Jorat», sur la parcelle n° 2438, en zone agricole, ban d'Orvin

Dimensions: Selon plans déposés

Dépôt public de la demande: Avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 10 septembre 2017 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparté.

Le Secrétaire municipal

Orvin, le 10 août 2017

Péry-La Heutte



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

COMMUNE DE PERY-LA HEUTTE

Requérante: Commune bourgeoise de Péry, p. adr. M. André Bessire, Rue de la Cascade 9, 2603 Péry.

Auteur du projet: Bosfore, Rue de l'Industrie 20, 2345 Les Breuleux.

Emplacement: parcelles N°s 539 et 540, au lieu-dit: «Pré-la-Patte», Péry, commune de Péry-La Heutte.

Projet: construction d'une piste à tracteur en limite de forêt et du pâturage boisé pour l'amélioration de la desserte forestière et de l'exploitation des bois mais aussi pour l'entretien du pâturage boisé situé en partie en zone PPS. La couche portante sera réalignée à partir du matériel excavé et grossièrement concassé.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricoles.

Zones de protection: prairies et pâturages secs d'importance nationale (objet no 5433 «Pré la Patte»), terrain sec d'importance cantonale (art. 532 E4 RCC), prairies et pâturages riches en espèces (art. 532 E5 RCC) * biotope sec et périmètre de protection du paysage no 3 (Pré la Patte).

Dérogations: art. 24 LAT, 25 LCFO et 7 LCPN.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 13 août 2017 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry - La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Le préfet: J.-Ph. Marti

Courtelary, le 14 juillet 2017

Avis de construction

Requérants: Wichtermann Evelyne et Ulrich, Chemin du Pré 3, 2604 La Heutte

Propriétaires fonciers: Wichtermann Evelyne et Ulrich, Chemin du Pré 3, 2604 La Heutte

Auteur du projet: Verancolor Sàrl, Rue de l'Est 2, 2732 Reconviiler

Projet de construction: Pose d'une pergola à lames orientables sur terrasse existante. Chemin du Pré 3 à La Heutte, sur parcelle n° 410. Zone HA2.

Dimensions: Selon les plans déposés.

Genre de construction: Socle en béton. Construction portante avec poteaux aluminium de couleur brune RAL 8011. Toit plat avec lames orientables en aluminium de couleur blanche RAL 9016.

Protection des eaux / eaux usées: Raccordement des eaux usées et des eaux pluviales existantes aux canalisations communales en système unitaire.

Dérogation: Néant

Dépôt public de la demande: La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 8 septembre 2017 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Le Conseil municipal

Péry, le 10 août 2017

Avis de construction

Requérants: Montani Katja et Hirschi Gaëtan, Rue de la Gare 19, 2603 Péry

Propriétaires fonciers: Montani Katja, Rue de la Gare 19, 2603 Péry et Hirschi Gaëtan, Rue de la Gare 19, 2603 Péry

Auteur du projet: Roomtec, Rue de la Gare 12, 2603 Péry

Projet de construction: Transformations du bâtiment. Construction d'une annexe et d'un carport, changement de la toiture existante d'un toit à 2 pans par un toit plat végétalisé. Rue de la Gare 16, parcelle N° 639, 2603 Péry, zone H2.

Dimensions: Selon les plans déposés.

Genre de construction: Fondations en béton. Constructions portante en brique, béton et poutraison. Isolation périphérique de couleur blanc/gris RAL 9010/NCS 4502-B. Toit plat végétalisé. Remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur.

Protection des eaux / eaux usées: Raccordement des eaux usées et des eaux pluviales existantes aux canalisations communales en système séparatif.

Dérogation: Néant

Dépôt public de la demande: La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 8 septembre 2017 au secrétariat municipal où les oppositions faites

par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Le Conseil municipal

Péry, le 10 août 2017

Renan



Avis de construction

Requérant: M et M^{me} Ludowic et Laken Flaig, Industrie 13, 2400 Le Locle

Auteur du projet: architecture-expertise-surveillance, Claude Rufini, Envers des Convers 65, 2616 Renan

Projet: Construction d'une maison familiale avec garage double incorporé, avec pompe à chaleur air-eau, sur parcelle n° 642, zone H2.1, quartier des Etoblon, Rue Plein Soleil 22, 2616 Renan

Dimensions: Selon plans déposés

Genre de Construction: Fondations: Système: béton armé, Construction portante: Etayage: béton armé, Parois: béton, bois et plâtre, Plafonds: béton, bois et plâtre, Façades: Matériel: bois composite, isolation périphérique, crépis, Couleur: gris moyen (2 tons) Toit: Forme: pyramide (4 pans), Inclinaison: 20°, Matériel: tuiles terre cuite Morandi, Couleur: anthracite.

Protection des eaux: Secteur de protection des eaux Au

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la Feuille officielle d'avis du district de Courtelary.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Renan. Les oppositions collectives et les oppositions multi copiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Le Secrétaire municipal

Renan, le 14 juillet 2017

Romont



COMMUNE BOURGEOISE

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée bourgeoise

Conformément à l'art. 63 du règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée bourgeoise du 16 juin 2017 est déposé publiquement durant 20 jours, soit du 10 août 2017 au 29 septembre 2017.

Durant ce délai, il peut être consulté sur demande préalable chez M. Jean-Daniel Benoit, président (tél. 079 661 38 31), ou à l'adresse www.romont.net/Bourgeoisie/Bourgeoisie.htm.

Durant le dépôt public, les oppositions éventuelles peuvent être formées par écrit devant le conseil bourgeois.

Le Conseil bourgeois

Romont, le 10 août 2017



«Surmonter une lésion cérébrale, c'est possible. Avec du soutien.»

Daniel Albrecht, ex-champion de ski alpin



Attaque cérébrale, traumatisme cranio-cérébral, tumeur cérébrale.
Personne n'est à l'abri d'une lésion cérébrale.

Aide pour les personnes cérébro-lésées et leurs proches.
Aidez-nous à les aider! CCP 80-10132-0



Saint-Imier



Avis de construction

Requérant(s) / Maître d'ouvrage: Marlène Mezzi et Fausto Mezzi, Rue de la Vignette 4, 2613 Villeret

Auteur du projet: Artigroup Sàrl, Grand-Rue 81, 2608 Courtelary

Adresse du projet: BF 2109, Rue de la Clef 14g, 2610 Saint-Imier

Description du projet: Construction d'une villa familiale avec un garage double en annexe et construction d'un mur de pierre en limite sud et est

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: ZHfmd C2a

Dérogations: Art. 19 RAC (distance à la limite); Art. 36 RAC (hauteur des constructions); Art. 42 RAC (modification de terrain); Art. 43 RAC (hauteur murs de soutènement)

Zones / périmètres protégés: - -

Objet protégés: - -

Dépôt public: du 14 juillet 2017 au 12 août 2017 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

*Le chef du service d'urbanisme
Nicolas Vuilleumier*

Saint-Imier, le 14 juillet 2017

Avis de construction

Requérant(s) / Maître d'ouvrage: Patrick Gyger et Nicole Gyger, Sur le Pont 19, 2610 Saint-Imier

Auteur du projet: Idem MO

Adresse du projet: BF 350, Sur le Pont 19, 2610 Saint-Imier

Description du projet: Agrandissement des boxes pour chevaux

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: M2 C2c

Dérogations:

Zones / périmètres protégés: Périmètre de protection et de conservation PC 4

Objet protégés: Immeuble digne de conservation

Dépôt public: du 11 août 2017 au 9 septembre 2017 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

*Le chef du service d'urbanisme
Nicolas Vuilleumier*

Saint-Imier, le 11 août 2017

Avis de construction

Requérant(s) / Maître d'ouvrage: Fabio Garcia Ciotti et Linda Ummel Garcia, Route de Tramelan 1, 2610 Saint-Imier

Auteur du projet: Préfecture 11 Sàrl, Rue des Ecoles 3, 2855 Glovelier

Adresse du projet: BF 2097, Bakounine 8, 2610 Saint-Imier

Description du projet: Construction d'une maison familiale, d'un garage à voitures et installation de panneaux solaires en toiture

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: ZHfmd C2a

Dérogations: - -

Zones / périmètres protégés: - -

Objet protégés: - -

Dépôt public: du 11 août 2017 au 9 septembre 2017 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

*Le chef du service d'urbanisme
Nicolas Vuilleumier*

Saint-Imier, le 11 août 2017

Avis de construction

Requérant(s) / Maître d'ouvrage: Edith Felline et Giuseppe Felline, Rue des Fontenayes 36, 2610 Saint-Imier

Auteur du projet: MBR Architecture SA, Pas. de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier

Adresse du projet: BF 1857, Rue des Fontenayes 36, 2610 Saint-Imier

Description du projet: Construction d'un garage enterré

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: ZHfmd C2a

Dérogations: - -

Zones / périmètres protégés: - -

Objet protégés: - -

Dépôt public: du 11 août 2017 au 9 septembre 2017 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

*Le chef du service d'urbanisme
Nicolas Vuilleumier*

Saint-Imier, le 11 août 2017

Avis de construction

Requérant(s) / Maître d'ouvrage: Sophie Hanessian, Rue Louis-Favre 8, 2000 Neuchâtel

Auteur du projet: pga architectes, Rue du Brue 24, 2613 Villeret

Adresse du projet: BF 755, Rue des Sapins 1, 2610 Saint-Imier

Description du projet: Aménagement d'un appartement aux deuxième étage du bâtiment et d'un réduit dans les combles

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: M2 C3c

Dérogations:

Zones / périmètres protégés: - -

Objet protégés: - -

Dépôt public: du 11 août 2017 au 9 septembre 2017 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

*Le chef du service d'urbanisme
Nicolas Vuilleumier*

Saint-Imier, le 11 août 2017

Avis de construction

Requérant(s) / Maître d'ouvrage: Mircea Tudor, Rue de la Fourchoux 4, 2610 Saint-Imier

Auteur du projet: Timberkraft Srl, Filipestii de Padure, DJ720 Romania

Adresse du projet: BF 1291, Rue de la Fourchoux 4, 2610 Saint-Imier

Description du projet: Modification des ouvertures en façade, aménagement des combles, assainissement de l'enveloppe du bâtiment et construction d'une véranda

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: ZHfmd C2a

Dérogations: Art. 36 RAC

Art. 6.2.4 annexe III RAC

Zones / périmètres protégés: - -

Objet protégés: - -

Dépôt public: du 11 août 2017 au 9 septembre 2017 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

*Le chef du service d'urbanisme
Nicolas Vuilleumier*

Saint-Imier, le 11 août 2017

Avis de construction

Requérant(s) / Maître d'ouvrage: Sarah Ermel et Marco Pereira, Rue du Chalet 9, 2300 La Chaux-de-Fonds

Auteur du projet: MRS Créhàbitat, Rte de la Communance 26, 2800 Delémont

Adresse du projet: BF 2091, Rue Bakounine 11, 2610 Saint-Imier

Description du projet: Construction d'une maison familiale, d'un couvert à voiture et d'un réduit

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: ZHfmd C2a

Dérogations: - -

Zones / périmètres protégés: - -

Objet protégés: - -

Dépôt public: du 11 août 2017 au 9 septembre 2017 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

*Le chef du service d'urbanisme
Nicolas Vuilleumier*

Saint-Imier, le 11 août 2017

Avis de construction

Requérant(s) / Maître d'ouvrage: Lucie Martello et Fabio Martello, Pl. du Marché 1, 2610 Saint-Imier

Auteur du projet: Alexandre Glück, H.-F. Sandoz 35, 2710 Tavannes

Adresse du projet: BF 2094, Rue Bakounine 2, 2610 Saint-Imier

Description du projet: Construction d'une maison familiale et d'un garage double

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: ZHfmd C2a

Dérogations: - -

Zones / périmètres protégés: - -

Objet protégés: - -

Dépôt public: du 11 août 2017 au 9 septembre 2017 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

*Le chef du service d'urbanisme
Nicolas Vuilleumier*

Saint-Imier, le 11 août 2017

Sauge



Avis de construction

Requérants: Cornelia et Raphael Hofer, Route de Bienne 6, 2536 Plagne

Auteur du projet: A + P Architektur + Planung GmbH, Gôuffistr. 18, PF 77, 2501 Bienne

Projet: Transformation d'une maison existante pour créer un appartement avec 3 chambres à l'étage avec ouverture de lucarne sur pan du toit Est et Ouest sis sur parcelle n° 45, route de Bienne 6, Plagne, zone village ancien

Dimensions: Selon plans déposés

Construction: Selon plans déposés

Recensement architectural: Objet C, digne de conservation

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille officielle d'avis du district de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au conseil municipal de Sauge. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Le Conseil municipal

Plagne, le 10 août 2017



Sonceboz-Sombeval



Avis de construction

Requérant: Monsieur Gerber Mathieu, Rue Rosselet-Challandes 4 à 2605 Sonceboz-Sombeval

Propriétaire foncier: Monsieur et Madame Gerber Mathieu et Mélanie, Rue Rosselet-Challandes 4 à 2605 Sonceboz-Sombeval

Auteur du projet: Monsieur Gerber Mathieu, Rue Rosselet-Challandes 4 à 2605 Sonceboz-Sombeval

Projet de construction: Création d'une pièce sur la terrasse existante au 2ème étage est. Lieu.dit: Rue Rosselet-Challandes 4, parcelle n° 98, zone HA2 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Dimensions principales: Selon plans déposés

Genre de construction: Façades: bois, couleur blanc gris; Toit: tuiles

Protection des eaux: Le bâtiment est déjà raccordé à la canalisation communale et à la STEP:

Dépôt public de la demande: La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de Sonceboz-Sombeval jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille officielle d'avis du district de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Le Bureau communal

Sonceboz-Sombeval, le 11 août 2017

Avis de construction

Requérant: Monsieur et Madame Coullery Yves et Anne, Sur le Pâquier 5 à 2605 Sonceboz-Sombeval

Propriétaire foncier: Monsieur et Madame Coullery Yves et Anne, Sur le Pâquier 5 à 2605 Sonceboz-Sombeval

Auteur du projet: Verancolor sarl, Rue de l'Est 2 à 2732 Reconvilier

Projet de construction: Démontage du couvert existant et pose d'une véranda (non chauffée) et d'une pergola Lieu.dit: Sur le Pâquier 5, parcelle n° 797, zone H1 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Dimensions principales: Selon plans déposés

Genre de construction: profil alu couleur anthracite et verre

Protection des eaux: Le bâtiment est déjà raccordé à la canalisation communale et à la STEP:

Dépôt public de la demande: La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de Sonceboz-Sombeval jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille officielle d'avis du district de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Le Bureau communal

Sonceboz-Sombeval, le 11 août 2017

Sonvilier



Avis de construction

Requérant: M. Anton Brüschi, Im Wilacker 4, 4106 Therwil

Auteur du projet: PGA – Pierre Gianoli architectes – Rue du Brue 24 – 2613 Villeret

Propriétaire foncier: M. Anton Brüschi, Im Wilacker 4, 4106 Therwil

Projet: Agrandissement angle nord-ouest afin d'aménager une salle de bain et adaptation de la toiture existante sur la parcelle n° 96 sise à La Ruelle 13 de la Commune de Sonvilier.

Dimensions: Selon plans déposés.

Genre de construction: Selon plans déposés.

Dépôt public de la demande avec les plans, jusqu'au 14 août 2017 inclusivement au secrétariat municipal, où les oppositions en double exemplaire, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Sonvilier, le 14 juillet 2017

Avis de construction

Requérant: M. Jacques Ze Mfoulou – Rue Fritz-Marchand 16 – 2615 Sonvilier

Auteur du projet: M. Jacques Ze Mfoulou – Rue Fritz-Marchand 16 – 2615 Sonvilier

Propriétaire foncier: M. Jacques Ze Mfoulou – Rue Fritz-Marchand 16 – 2615 Sonvilier

Projet: Pose de 3 ouvrants en toiture (grandeur 55 x 100 cm - 2 côté ouest et 1 côté sud) et iso-lation du plancher sur la parcelle n° 77 sise à la rue Fritz-Marchand 16 de la Commune de Sonvilier.

Dimensions: Selon plans déposés.

Genre de construction: Selon plans déposés.

Dépôt public de la demande avec les plans, jusqu'au 11 septembre 2017 inclusivement au secrétariat municipal, où les oppositions en double exemplaire, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Sonvilier, le 11 août 2017

Tramelan



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

COMMUNE DE TRAMELAN

Requérante: TEI SA, Grand-Rue 106, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: Roy Sàrl, Le Saucy 12a, 2722 Les Reussilles.

Emplacement: parcelles N° 3429 et 3430, au lieu-dit: «Ch. des Lovières 14-16-18», commune de Tramelan.

Projet: construction de deux abris couverts pour fumeurs: parcelle n° 3429 (fermé sur le côté Ouest => parois translucide) et parcelle n° 3430 (fermé sur les côtés Nord et Sud => parois translucides).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: ZPS-e / Plan de Quartier «Fin des Lovières».

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 13 août 2017 inclusivement auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Le préfet: J.-Ph. Marti

Courtelary, le 14 juillet 2107

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

COMMUNE DE TRAMELAN

Requérante: Municipalité de Tramelan, Grand-Rue 106, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: Bureau d'Architecture Cide Partners SA, Grand-Rue 95, 2720 Tramelan.

Emplacement: parcelle n° 3087, au lieu-dit: «Rue du Nord 22», commune de Tramelan.

Projet: rénovation et assainissement des façades Nord, Sud, Est et Ouest avec isolation périphérique en crépi et peinture (blanc-cassé), isolation de la toiture et remplacement des chéneaux en façade Nord et Sud.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H3

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 10 septembre 2017 inclusivement auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Le préfet: J.-Ph. Marti

Courtelary, le 11 août 2017

Avis de construction

Requérant(s): La Trame SA, M. André Chiquet, Jolimont 28, 2740 Moutier

Auteur du projet: Arc Architecture Sàrl, Grand-Rue 62, 2720 Tramelan

Projet: Construction d'une maison familiale. Parcelle n° 407, zone H2

Emplacement: Chemin du Château 10a, 2720 Tramelan

Dimensions: Selon plans déposés

Fondations: béton; Construction portante: parois béton / briques TC, plafonds béton; Façades: béton / crépis couleur blanc; Toit: plat, revêtement gravier couleur gris.

Protection des eaux: Secteur de protection des eaux Au

La mise à l'enquête publique a lieu du 11.08.2017 au 11.09.2017

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions, Rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 11 août 2017

Canton de Berne



Situation stable sur le marché de l'emploi

Le nombre de chômeurs a légèrement augmenté dans le canton de Berne en juillet pour s'établir à 13 633 personnes, soit 43 de plus qu'à la fin juin. Le taux de chômage se maintient à 2,4% (Suisse: 3,0%). Alors que la baisse s'est poursuivie dans la construction ainsi que l'hôtellerie et la restauration, le chômage s'est accru parmi les jeunes et jeunes adultes. Corrigé des variations saisonnières, le chômage reste stable.

Comme les mois précédents, le chômage a surtout reculé dans la construction (-87 personnes) ainsi que l'hôtellerie et la restauration (-40). Les hausses relevées dans plusieurs autres branches sont dues principalement aux jeunes qui n'ont pas encore trouvé de solution à la fin de leur formation. Le chômage des jeunes (15-24 ans) a ainsi augmenté en juillet pour s'établir à 1793 personnes, soit 214 de plus qu'en juin.

Corrigé des variations saisonnières, le chômage est resté stable. D'après les calculs du beco Economie bernoise, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières se maintient à 2,7% (cf. explications dans l'encadré).

Le taux de chômage a baissé dans cinq arrondissements administratifs et s'est maintenu ou a légèrement augmenté dans les cinq autres. A la fin du mois dernier, le taux de chômage allait de 0,8% (Interlaken-Oberhasli) à 4,1% (Bienna).

Fin juillet, le canton de Berne comptait 561 personnes de moins au chômage que l'année dernière à la même période. Emanant essentiellement de l'industrie, 37 demandes de chômage partiel ont été déposées pour 296 personnes (contre 28 demandes en juin pour 372 personnes).

Des informations complémentaires sont en ligne à l'adresse: www.be.ch/donnees-economiques/ / *Direction de l'économie publique*

La présidente du Parlement consacre du temps au bénévolat

Durant son année présidentielle, la présidente du Grand Conseil Ursula Zybach consacrera du temps au bénévolat. A l'occasion d'un «tournee de bénévolat», elle souhaite mettre en lumière les nombreux Bernois et Bernoises qui, jour après jour, donnent de leur temps aux autres et contribuent ainsi au bon fonctionnement de notre société.

Le bénévolat joue un rôle central dans notre société. En Suisse, un bon tiers de la population s'engage au sein d'organisations caritatives, sociales et religieuses, dans le sport, la culture, la politique, la santé et d'autres communautés d'intérêts ou en rendant directement service autour d'elle.

Durant son année présidentielle, la présidente du Grand Conseil Ursula Zybach entend donner de la visibilité à ce travail essentiel. Pour ce faire, elle réalisera une «tournee de bénévolat» qui l'amènera à s'engager en personne dans différentes activités: «Je souhaite ne pas faire que profiter des bons côtés de mon année présidentielle, mais aussi donner quelque chose en retour.»

Tout au long de son mandat, Ursula Zybach apportera son aide bénévole au festival «Buskers Bern» et à la fête d'Unspunnen, assistera des réfugiés dans un atelier de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière, prêtera main-forte aux sonneurs de cloches de l'église d'Einingen, participera à «Table couvre-toi» ou encore aidera à donner les repas dans une résidence pour personnes âgées (voir liste). «Sans bénévoles, la politique ne pourrait pas fonctionner», déclare Ursula Zybach. «Elle repose sur leur travail.» Ursula Zybach espère que sa présence «pourra attirer l'attention du public sur les hommes et les femmes qui œuvrent pour l'intérêt général.»

Ursula Zybach a établi la liste de ses engagements en collaboration avec benevol Bern, l'organisation faitière du bénévolat. Celle-ci poursuit la vision d'une société solidaire où toutes les personnes, par leur engagement bénévole et volontaire, auraient une action bénéfique pour les autres et pour l'environnement. En raison du rôle important qu'elle joue dans l'encouragement du bénévolat, la faitière benevol bénéficie du soutien financier du canton de Berne. / *Grand Conseil*

L'App OP pour chercher une place d'apprentissage en ligne

Les jeunes peuvent désormais s'informer sur les différents métiers ou chercher une place d'apprentissage sur leur smartphone. L'application peut être installée gratuitement sur un téléphone portable ou une tablette avec Android ou iOS (Apple). Elle complète ainsi le site orientation.ch, qui a fait peau neuve l'an passé. Ce site est un outil essentiel pour les jeunes tout au long du processus d'orientation professionnelle car il délivre des informations approfondies sur chaque profession et sa formation.

L'App OP présente les différents métiers en décrivant l'activité ainsi que la formation et le profil

requis et permet de chercher des places d'apprentissage. Son navigateur indique quelles entreprises proposent des places; la liste est actualisée tous les jours. Par ailleurs, un système de notification push permet aux jeunes d'être avertis en temps réel de la publication d'une nouvelle place d'apprentissage.

Le service cantonal d'information sur les places d'apprentissage (SIPA) sera maintenu. Les nouvelles places qu'il publie s'afficheront automatiquement dans l'application. / *Direction de l'instruction publique*



Pour ceux qui n'ont pas de chez-soi.

